

# Guerre lignagère et guerre de traite

Sur la côte nord-est de Madagascar aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Robert Cabanes

*Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer*

C'est à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que les Portugais abordent pour la première fois sur la côte Est de Madagascar et fournissent des informations sur les sociétés qu'ils rencontrent. Puis Hollandais, Anglais et Français y accosteront à leur tour, pour le temps d'une traite en général. Les journaux de bord des vaisseaux relatant les conditions de la traite et les contacts avec les « indigènes » constituent une précieuse source d'information sur l'organisation sociale de ces sociétés ; leur accès est particulièrement commode puisqu'ils ont été rassemblés et publiés par A. Grandidier.<sup>1</sup> Cependant, les traitants qui ont séjourné assez longtemps sur l'île fournissent les indications les plus précises sur les sociétés côtières, en particulier Flacourt<sup>2</sup> qui a été installé à l'extrême Sud-Est de l'île et qui a connu le Nord-Est à l'occasion de plusieurs voyages de ravitaillement, et François Martin,<sup>3</sup> qui a séjourné trois ans à Fénéry de 1666 à 1668 avant d'aller fonder le comptoir de Pondichéry. Les

1. A. Grandidier 1903-1920.

2. Flacourt 1661.

3. Martin 1931.

« Mémoires » de Benyowszky<sup>4</sup> qui a séjourné à Maroantsetra de 1774 à 1777 sont aussi d'un grand intérêt, à condition de rappeler que l'auteur, écrivant pour justifier sa tentative avortée de colonisation et en tenter une nouvelle, surestime la portée de son action. Enfin, les relations des voyages de Mayeur,<sup>5</sup> homme de confiance de Benyowszky et chargé par lui d'explorer le reste de l'île, sont certainement les plus riches. Mayeur est également l'auteur d'un manuscrit<sup>6</sup> qui relate l'histoire de la confédération betsimisaraka.

Si les informations dont on dispose restent malgré tout incomplètes ou fragmentaires, il est néanmoins possible de combler par hypothèse les lacunes, en rapportant le fonctionnement social décrit à cette époque au fonctionnement social connu de manière plus précise au XIX<sup>e</sup> siècle dans un contexte de paix, en mettant l'accent sur certains traits existant au XVII<sup>e</sup> siècle et disparus au XVIII<sup>e</sup> et en essayant de comprendre l'articulation du système lignager avec l'influence extérieure qui change elle aussi, particulièrement du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. La société locale elle-même a laissé peu de traces, écrites ou orales, de sa propre histoire, ce qui s'explique certainement par l'absence de toute organisation hiérarchique. L'enquête sur le terrain n'a cependant pas porté sur les régions de Fénérive et de Foulpointe qui sont au centre de l'histoire du Nord-Est au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, mais seulement sur les régions de Mananara et d'Antalaha ; ce sont ces enquêtes qui nous permettent de supposer que la tradition orale apporte peu d'éléments décisifs. Il reste cependant qu'une telle étude serait à faire avant de tenter d'écrire définitivement l'histoire du Nord-Est.

Il est néanmoins possible, en l'état actuel de nos informations, de tenter d'expliquer l'évolution de la société du Nord-Est car les voyageurs et les traitants de l'époque nous disent comment réagit la société locale face aux initiatives de l'extérieur et les faits relatés sont suffisamment précis pour pouvoir mettre en évidence l'articulation de cette société avec l'intervention extérieure. Au centre de cette articulation, un rapport de forces qui se traduit le plus souvent par la guerre. On verra donc comment la guerre entre divers groupes sociaux, tant que ces derniers ne sont pas remis en cause par le système de traite venu les contacter dans leurs ports, constitue non

4. « Mémoire sur l'établissement de Madagascar », 213 p., Archives Nationales de France, section Outre-Mer, C5 A3, n° 14.

5. Mayeur 1912 et 1966.

6. Mayeur 1977.

seulement l'un des procès de production du système lignager,<sup>7</sup> mais le procès primordial qui se confond en définitive avec la reproduction de ce système. On verra ensuite comment, pour continuer à contrôler la traite, ce système se dote d'une organisation politico-militaire ; organisation peu hiérarchisée qui ne fait que rassembler les lignages en armes et dont l'objectif est de limiter la vente des captifs et la guerre qui permet de les obtenir. La guerre ne sert alors qu'à maintenir l'existence de ces groupes et leurs rapports, et non à constituer un quelconque « royaume ». Enfin, à partir du moment où le système de traite contrôle cette organisation, on assiste à son dépérissement, à une remise en question du fonctionnement social antérieur et à un déroulement incessant de guerres destinées à produire des esclaves ; ce processus est cependant limité par la constitution d'un marché interne des captifs où les tarifs sont plus élevés que les tarifs d'exportation et par l'organisation d'expéditions aux Comores pour y chercher des esclaves.

La guerre domine donc en permanence ces deux siècles ; le XIX<sup>e</sup> siècle au contraire verra la domination merina des Hauts Plateaux imposer la paix. Comprendre la guerre c'est d'abord rendre compte de sa place dans le système social tant que ce dernier n'est pas perturbé par l'influence extérieure puisqu'elle y existe comme élément essentiel de sa reproduction. Toutes les transformations ultérieures de la guerre resteront contenues par ce système social (il n'y aura jamais de véritables corps de militaires spécialisés) et auront pour objectif de le maintenir en n'intégrant des apports extérieurs que ceux qui n'entravent pas sa reproduction.

## I. GUERRE ET SOCIÉTÉ AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

### A — La production

Deux sortes de production peuvent être distinguées :

— une production (chasse, pêche, cueillette) qui est une ponction sur la nature destinée à la consommation immédiate ; seule la nécessité technique détermine son caractère individuel ou collectif, mais lorsque l'activité est collective une partie du produit est toujours remise au chef du segment de lignage.

7. On évitera cependant de nommer, dans cet article, le système social présent à cette période dans cette région. Parce que les éléments d'information ne peuvent tous être présentés ici et restent, de toutes manières, insuffisants, et parce qu'il n'est pas indispensable d'identifier précisément ce système social pour comprendre l'histoire du Nord-Est à cette époque et la place de la guerre dans cette histoire. Cette identification fait l'objet d'un travail en cours.

Les hommes font la chasse et la pêche, les femmes la cueillette, mais cette division sexuelle du travail ne renvoie qu'à des critères d'ordre pratique.

— une production différée qui dépend de l'organisation sociale existante et pour laquelle une gestion est nécessaire (une année (ou moins) pour le riz, plusieurs années pour les bœufs).

Le riz est cultivé sur marais (*horaka*) ou sur brûlis forestier (*tavy*). Les hommes du segment de lignage préparent le terrain : sur les marais ils font piétiner les bœufs et clôturent le champ, sur le *tavy* ils défrichent, brûlent puis clôturent le champ ; les femmes sèment, sarclent et récoltent. Les rizières de marais, plus productives, appartiennent seulement aux « chefs et principaux »<sup>8</sup> et donnent lieu à de nombreux différends entre eux. La rizière de *tavy* est collective (une par village ou par segment de lignage) ; le choix de la colline à incendier est fait par l'assemblée de village sous la direction de son chef. Un grenier collectif est divisé en compartiments appartenant à chacune des familles. Le repas de midi se fait collectivement sous la grande halle centrale du village où chaque famille apporte son riz cuit. Il n'y a pas, à la différence du Sud-Est, un marché de troc du riz à la période de soudure ; les mieux pourvus doivent, lors du repas collectif du midi et lors de ce seul repas, fournir du riz à cuire à ceux du village qui ont épuisé leur stock. Lors des années mauvaises (cyclones, sauterelles) le riz peut être épuisé pour tout le monde 3 à 4 mois après la récolte ; il faut souligner aussi que les cérémonies lignagères de saison sèche, où le riz est le seul aliment digne d'accompagner la viande de bœuf, interviennent 2 à 3 mois après la récolte. Le riz ne donne donc pas lieu à accumulation ; au mieux les rizières de marais permettent seulement aux chefs de lignage, aux chefs de segments de lignages et à leurs familles une consommation plus étalée dans l'année.

Le croît naturel des troupeaux de bœufs est faible selon tous les observateurs à cause des conditions naturelles (climat tropical humide forestier, présence d'une chique qui sévit à l'état endémique). Les bœufs s'obtiennent soit par échange commercial avec les habitants de l'intérieur des terres, soit par échange violent avec les mêmes ou surtout avec d'autres lignages de la côte. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les gens de la côte obtiennent des bœufs des Sihanaka ou des Merina de l'intérieur contre des objets qu'ils ont obtenu des traitants (cristaux, cornalines, manilles de cuivre, étain, rassades diverses) en leur fournissant du riz ou des produits de cueillette ; cet échange

8. Flacourt 1661.

est contrôlé par les chefs de lignage. Entre lignages côtiers le vol de bœufs est la cause essentielle des guerres. Sur toute la côte Nord-Est leur rareté sociale est patente. Les traitants installés arrivent à en obtenir juste assez pour leur propre consommation et au prix fort ; ils ne peuvent en obtenir pour l'établissement de Fort-Dauphin à l'extrême sud qui leur en demande sans cesse. Le jeu des rapports entre lignages repose essentiellement sur l'appropriation des bœufs, donc sur la guerre entre lignages côtiers, puisque les peuples de l'intérieur, mieux structurés politiquement et militairement selon tous les témoignages, ne peuvent faire l'objet de razzias de la part des peuples côtiers ; ces derniers, au contraire, se font razzier de temps à autre par les Sihanaka principalement, qui commercent avec les Sakalava de l'Ouest : ils leur fournissent bœufs et esclaves que les Sakalava utilisent pour leur traite avec les anglais, les arabes et les portugais. Si parfois les Sihanaka descendent à la côte pour vendre des bœufs en échange des marchandises fournies par les traitants aux lignages côtiers, c'est eux-mêmes qui proposent l'échange et en dictent le rythme. C'est donc essentiellement par les guerres entre lignages côtiers que se réalise la circulation et l'accumulation des bœufs.

« Il y a beaucoup de grands en cette terre qui ne font point la guerre à leurs voisins pour avoir été par eux offensés, mais seulement à cause qu'ils ont bien des bœufs, disant hautement que ceux-là sont leurs ennemis qui ont beaucoup de bœufs. »<sup>9</sup>

### B — L'organisation sociale

Pourquoi les bœufs ? Cette question pose celle des fondements de l'organisation sociale et introduit en même temps au problème de la circulation des captifs et des femmes.

Tout lignage avec à sa tête le *Filohabe* (le « Grand premier ») doit montrer sa puissance et ses capacités de réciprocité à l'égard des autres lignages par l'ampleur de ses cérémonies lignagères, particulièrement de celles où d'autres lignages peuvent être invités : enterrements de chefs et retournement des morts. De telles cérémonies ne sont possibles qu'avec le sacrifice d'un grand nombre de bœufs. Ces derniers constituent le médiateur universel de toute communication extra-lignagère : que ce soit avec les autres lignages (rapports de réciprocité

9. Flacourt 1661 : 96 et A. Grandidier t. III : 29 (« Les rois ne cessent de se voler du bétail à main armée... »).

compétitive), avec des peuples éloignés (sanction de l'établissement d'un rapport commercial ou d'un traité quelconque), ou avec des traitants étrangers (établissement de rapports commerciaux également). Le bœuf exprime la puissance du lignage parce qu'il lui permet de prendre sa place dans le réseau des échanges interlignagers, et parce qu'il lui permet d'entrer en rapport d'alliance avec quiconque dans toutes les circonstances où ce rapport apparaît nécessaire.

A la base de l'accumulation du troupeau, la force de travail lignagère ou la quantité d'énergie que peut fournir un lignage riche en individus, que ce soit pour produire les biens nécessaires à l'échange ou pour faire la guerre. Il n'y a qu'un moyen sûr pour un lignage de devenir puissant : le rapt de captifs (hommes ou femmes) ; mais comme les captifs ne pourraient être retenus dans le lignage qui les a pris que par une surveillance incessante, ils sont aussitôt échangés contre des bœufs.

Le système d'échange matrimonial pose un problème : nul observateur n'en signale l'existence, mais il est évident qu'un système d'échange matrimonial n'est pas facilement repérable ; plus significatif est le fait qu'aucun auteur n'indique la nature des biens de la compensation matrimoniale, alors que l'existence d'une compensation matrimoniale est signalée. Si elle avait été composée de bœufs, il est probable que les auteurs n'auraient pas manqué de l'indiquer vu l'importance du bœuf dans les moments décisifs de la vie sociale (guerre, cérémonies lignagères) ; et si elle est composée d'autres biens, elle n'a guère de valeur sociale. L'argent, introduit depuis peu par les traitants, est encore rarissime, et reste dans les mains des chefs de lignage ; sa présence dans les biens de la compensation matrimoniale aurait sans doute été signalée. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les auteurs souligneront que la compensation matrimoniale est composée des biens les plus « précieux » de l'époque, argent et bœufs.

On remarque par ailleurs que l'échange matrimonial ne donne lieu à aucune cérémonie ou à quelque négociation entre lignages, ce qui pourtant apparaîtrait nécessaire a priori dans un contexte où les rapports entre lignages se déroulent sur un mode d'échange violent.

On remarque enfin que le rapt de femmes, comme celui des captifs, n'a pas été une préoccupation constante et soutenue des lignages. Si tous deux existent, l'objectif final est toujours de monnayer les captifs contre des bœufs ; et tout rapt de captifs suppose la riposte du lignage lésé, avec, au terme, l'échange en priorité des captifs respectifs.

Si donc le rapt de femmes ne constitue pas le moyen principal de l'échange matrimonial, et si l'existence même d'un système pacifique d'échange matrimonial interlignager paraît douteuse, il est vraisemblable que c'est au sein de chaque lignage que se réalise l'échange et l'appropriation sociale des femmes et de leur descendance. Ce serait donc à l'intérieur du lignage que se feraient pour l'essentiel les alliances ; les segments de lignage les plus puissants prendraient pour eux de nombreuses femmes (la polygamie des « chefs et principaux » est fortement soulignée), tout en retenant, dans une certaine mesure, avec eux leurs sœurs et leur descendance. Dans ce rapport de forces, une compensation matrimoniale de faible valeur sociale serait alors suffisante.

A l'appui de cette hypothèse un fait, essentiel, attesté par les migrations de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle : une segmentation lignagère se fait de manière régulière par la migration des « enfants des femmes » (*zanakan'ny vavy*). Si cette segmentation est aisément repérable — beaucoup de groupes installés plus au Nord dans les régions d'Antalaha et du cap Est en sont issus — le terme « enfants des femmes » appelle quelques éclaircissements.

Il ne s'agit pas bien sûr des enfants de toutes les femmes d'un lignage, mais des enfants nés de femmes appartenant à un segment de lignage puissant. En principe, à partir du moment où une femme quitte le segment de lignage où elle est née pour rejoindre un segment allié, ses enfants seront les enfants des hommes de ce groupe. Les femmes qui restent dans leur groupe de naissance appartiennent nécessairement à des segments de lignage puissants. Le terme de *zanakan'ny vavy* concerne également les enfants des femmes des segments de lignage les plus puissants qui ont été cédées aux segments plus faibles, car c'est alors par référence au statut plus prestigieux du père de leur mère qu'ils se font appeler *zanakan'ny vavy* plutôt que d'être appelés « enfants des hommes » (*zanakan'ny lahy*) d'un segment de lignage moins prestigieux. Il existe des noms de lignage qui font explicitement référence à un ancêtre féminin.

Le processus de segmentation d'un lignage s'établirait donc ainsi : un segment de lignage se révèle peu à peu le plus puissant parce qu'il a su prendre avec lui les femmes des autres segments tout en évitant, au moins en partie, de donner les siennes. Garder ses propres hommes et leur descendance est chose plus facile que d'éviter de donner des femmes ; aussi la polygamie des chefs et principaux est sans doute un moyen

plus sûr d'accroître son groupe de dépendants. Mais dans les deux cas une hiérarchie se crée :

— Entre les enfants de l'épouse principale et ceux des épouses secondaires ; si, à la première génération, les différences de statut sont peu visibles, elles apparaissent plus clairement aux générations suivantes où les descendants de la première épouse prennent le pas dans l'accès aux femmes sur ceux des autres épouses ;

— Mais aussi dans le segment de lignage qui garde chez lui les enfants de ses femmes, se crée une hiérarchie du statut qui, au fil des générations et de la croissance démographique, se traduit par un appauvrissement de fait des enfants des femmes puisque ces derniers doivent céder leurs sœurs sans pour autant avoir un accès identique aux sœurs des enfants des hommes.

Si le processus de hiérarchisation emprunte ces deux voies, comment se fait-il que la segmentation se fasse par « les enfants des femmes » plutôt que par les enfants des épouses secondaires des chefs et principaux ?

Entre ces deux statuts existe encore une hiérarchie. Les enfants des épouses secondaires restent des « enfants des hommes » et restent prioritaires dans l'accès aux épouses sur les « enfants des femmes » ; leur appauvrissement démographique est donc plus lent et moins apparent. Par ailleurs tout « chef ou principal » peut obtenir des épouses pour ses fils parmi les enfants des femmes, les interdits de parenté en ligne utérine étant facilement surmontables ; privés de leurs sœurs les hommes des « enfants des femmes » trouveront difficilement des épouses. Un « chef ou principal » peut plus difficilement obtenir des épouses parmi les descendants issus d'épouses secondaires puisque la parenté s'établit en ligne masculine ; ce qui laisse donc plus de latitude aux hommes issus des épouses secondaires pour trouver des épouses en échangeant leurs sœurs. On comprend mieux ainsi pourquoi la segmentation se fait principalement parmi les « enfants des femmes ».

Quel est le résultat de ce fonctionnement lignager ? On sait que les lignages sont de taille inégale : le plus puissant peut « mettre en ligne » 400 hommes armés, le plus faible 150 ; ce qui pourrait représenter, si on estime que les hommes armés sont fournis par la classe d'âge de 20 à 45 ans, des unités de 1600 à 600 personnes. On sait aussi que ce fonctionnement, depuis ses origines jusqu'à la paix merina du XIX<sup>e</sup> siècle, n'a

abouti ni à la constitution de royaumes, ni à l'émergence de lignages prééminents.<sup>10</sup>

L'inégalité démographique des lignages peut s'expliquer par leur propre fonctionnement interne. Les lignages les plus puissants sont ceux où le segment de lignage dominant arrive à procurer assez de femmes aux segments de lignage dominés et évite que ceux-ci ne trouvent d'autre solution à leur propre survie que la segmentation. Mais aussi le segment de lignage dominant doit se reproduire en tant que tel et arriver par la polygamie à s'assurer un grand nombre de dépendants directs, afin que son autorité ne puisse être discutée, et que son rôle d'arbitre dans la circulation des femmes soit accepté. Cette hiérarchie interne au lignage est tolérée du fait de la seule présence de lignages voisins. Passer d'un lignage à un autre, c'est subir une perte de statut et s'assimiler à un captif ; ce n'est que contraint et forcé qu'un individu se résoud à cet acte. La véritable contestation de la hiérarchie interne du lignage ne se fait que par la segmentation, ou éventuellement la guerre.

Cependant, cette inégalité démographique reste toute relative et n'aboutit jamais à la constitution d'un ou plusieurs lignages prééminents. Sans doute, les aléas de la reproduction démographique, dans le contexte écologique et médical de l'époque, y sont pour quelque chose. Mais c'est surtout dans le défi permanent que les lignages s'adressent entre eux qu'une explication doit être recherchée : tout lignage devenant puissant se pose automatiquement en cible pour les autres. Il s'agit de prendre par la guerre des bœufs, ou bien, si cela s'avère impossible, des captifs qui seront monnayés ultérieurement contre des bœufs. Il ne s'agit nullement de renverser la tendance démographique en réduisant le nombre des dépendants du lignage puissant, hommes ou femmes, car la proximité des lignages interdit qu'une véritable captivité soit possible (certains lignages réputés importants n'ont qu'une quinzaine de captifs). Il s'agit au contraire de contester la vitalité de ce lignage en lui retranchant la part de sa réussite qui est la plus importante puisqu'elle porte sur les objets (les bœufs) censés entretenir l'harmonie des relations entre les chefs terrestres et les forces surnaturelles, objets par ailleurs nécessaires au déroulement de cérémonies où le lignage se retrouve en corps et se représente comme unité. La conséquence de ce défi permanent est une relative égalité des lignages. La guerre est donc

10. Au moins dans la région du Nord-Est qui sera le lieu de la confédération betsimisaraka ; le cas des Betanimera, plus au sud, est quelque peu différent.

au centre du système lignager, le mécanisme essentiel de sa reproduction. A l'arrivée des premiers traitants, chaque lignage tentera d'utiliser leur force à son profit. Sans succès, puisqu'à chaque fois l'adversaire se dérobe et s'empresse de négocier avec « l'ennemi » qui a réussi à s'allier les traitants. Le rapport de forces eût été trop inégal et le jeu d'équilibre rompu.

### C — Techniques et types de guerres

Tous les voyageurs ne voient d'hommes qu'en armes. Les armes : une grande sagaïe ou javeline de 5 pieds de long, arme du corps à corps, montée sur bois ou d'une seule pièce de fer ; plus plusieurs autres, plus courtes, à lancer ; un grand bouclier de bois de 2 à 3 pieds de côté, carré, ovale ou rond, souvent recouvert d'une peau de bœuf. Le fer n'est pas rare.<sup>11</sup> Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, des mousquets, des fusils et des munitions sont fournis en petite quantité par les traitants, cadeaux d'ouverture de traite destinés seulement aux chefs. Mais la sagaïe est encore la plus sûre amie de l'homme : « le fusil est sujet à râter et l'humidité gâte les poudres... la plupart détournent la tête au moment où le coup doit partir...<sup>12</sup>

Trois niveaux de guerre sont signalés : entre *filoha* (« le premier », « la tête ») chefs de village ou (et) de segments de lignage, appartenant à un même lignage ou de lignages différents ; entre *filohabe* (« chefs de lignage ») ; entre « peuples » côtiers et « peuples » de l'intérieur des terres (ou entre fractions de peuples).

#### 1. La guerre entre *filoha*

##### a) entre *filoha* de lignages différents

Aucune description précise de ce type de guerre n'est fournie par les auteurs ; les motifs de guerre sont connus : vol de bœufs ou, à défaut, prise de captifs. Une attaque-surprise (*tafika mainty*, armée de l'ombre ; *sovova*, à l'improviste) est à l'origine du processus : quelques hommes, avec l'accord au moins tacite de leur *filoha* et après s'être longuement préparés techniquement et magiquement, vont rapter hommes ou bœufs dans le village d'un autre lignage pendant la nuit. Si l'opération réussit, le village agresseur ne sera inquiété que lorsqu'il aura été

11. « Les ruines de fer et d'acier abondent... Le fer est d'excellente qualité à Ambolo, Mossy, au Matitana et sur tout le reste de la côte de l'Est... » (Mayer 1977 : 87).

12. Mayer, *id.* : 21 et 87.

identifié par l'agressé ; il devra alors s'attendre à une contre-attaque du même type portée par l'agressé ou un de ses alliés. Si les agresseurs sont identifiés dans l'action, leur *filohabe* sera officiellement saisi d'une plainte par le *filohabe* du village agressé, et une amende sera exigée (en bœufs) en même temps que la restitution des prises. Suit une négociation entre *filohabe* qui peut conclure l'accident ; dans le cas contraire, la guerre entre *filoha* est probable ; il s'agit alors d'une guerre officielle telle que la pratiquent à leur niveau *filohabe* et lignages. C'est selon Flacourt, le processus normal ; mais comme il n'existe pas de description de ce type de guerre, on peut penser que si la négociation entre *filohabe* échoue, les *filohabe* entrent en guerre, au moins dans les cas les plus graves, car toute négociation avortée est propice à l'invective et au défi.

##### b) entre *filoha* d'un même lignage

Les motifs de dispute — on ne peut ici parler de guerre, il n'y en a que la menace — ne peuvent venir que d'incidents mettant en cause leur statut de chef ou une certaine idée de leur préséance dans le lignage ; la destruction des cultures par les bœufs est un motif courant d'altercations. Le résultat de ces incidents est la constitution d'une certaine hiérarchie des *filoha* car on pressent lequel d'entre eux serait le plus apte à succéder aux fonctions de *filohabe*. Les fonctions de *filohabe* se transmettent cependant en ligne directe de père à fils, et les branches collatérales ont peu de chances d'accéder à ces fonctions ; néanmoins cette possibilité existe, car il n'est pas question de laisser un fils incapable succéder à son père à la tête d'un lignage. Aussi les branches collatérales doivent-elles être plus ou moins prêtes à assurer la succession. Dans le cas où le problème ne se pose pas et où la succession se fait normalement de père à fils, les *filoha* qui ont fait preuve d'initiative et de qualités personnelles acquièrent de toute façon une plus grande autonomie au sein de leur lignage ; ce n'est pas dans leur segment de lignage par exemple que des femmes pourront être prises en grand nombre pour le segment de lignage dominant. De même, le *filoha* vainqueur d'une guerre contre le *filoha* d'un autre lignage, ou habile à l'attaque-surprise, voit sa position renforcée au sein de son propre lignage.

Entre *filoha* d'un même lignage l'attaque-surprise ne semble pas avoir été pratiquée ; elle constituerait une atteinte au code des relations interne au lignage qui ne pourrait se conclure que par l'exclusion du *filoha* agresseur.

## 2. La guerre entre *filohabe*

Entre *filohabe* ou lignages les guerres sont fréquentes. Elles ont à leur origine une attaque-surprise mettant en cause un ou plusieurs *filoha* du lignage qui s'est soldée par un vol de bœufs réussi. Alors les *filohabe* se donnent rendez-vous, par messagers, sur les rives opposées d'un fleuve, l'agressé réclamant une compensation honorable eu égard aux pertes déjà subies, compensation que l'agresseur refuse hautainement de transmettre. Chacun se répand alors en invectives sur son adversaire, et jure en sacrifiant un bœuf, de combattre son ennemi ; un rendez-vous est pris, après consultation des devins respectifs, pour le jour de l'affrontement armé.

Au jour de l'affrontement, les villages de chaque lignage ont été vidés. Femmes et enfants se sont retirés en un endroit secret. Les troupeaux ont été réunis sur une colline éloignée du lieu de la bataille qui a été entourée de huttes en végétal ne laissant ouvert qu'un seul passage pour pouvoir permettre une fuite massive éventuelle. Les troupeaux sont gardés par les adultes les plus âgés, cependant que les plus jeunes vont à la bataille à l'endroit convenu. Après quelques escarmouches qui peuvent durer plusieurs jours le combat cesse lorsque les combattants des deux parties en ont assez, après quelques morts, puis chacun compte ses absents. Les captifs respectifs sont échangés un à un, et le lignage qui en a en solde ne les cède que contre une rançon en bœufs. Le lignage vainqueur peut vouloir retenir certains de ses captifs qu'il considère de haut statut ; comme c'est justement ces captifs-là que le lignage vaincu requiert le plus, il lui faudra, après de longues négociations, donner davantage de bœufs pour les obtenir.

Parfois des guerriers peuvent parvenir à l'endroit où sont cachés femmes et enfants du lignage adverse ; ils peuvent tuer des femmes ou en amener en captivité ; dans ce dernier cas elles seront aussi échangées.

Lorsque les vainqueurs parviennent à s'emparer d'une grande partie ou de la totalité du troupeau des vaincus, c'est alors le quasi-anéantissement du lignage, sa dispersion d'abord, puis, éventuellement, une longue période de reconstitution sur le même territoire ou sur un territoire cédé par un autre lignage.

## 3. Un troisième type de guerre affronte les gens de la côte et ceux de l'intérieur. Ce cadre déborde largement celui des lignages et provoque chez les agressés une sorte de fédération

des lignages. Les Sihanaka semblent avoir fréquemment commis des incursions à la côte Est, d'après François Martin :<sup>13</sup>

« Les noirs de ces quartiers [sihanaka] sont plus civilisés et plus experts dans les armes que les noirs voisins de la côte. Ils ravagent et pillent sans distinction leurs terres dont ils enlèvent le bétail et les habitants qu'ils vont vendre pour esclaves à la côte Ouest aux navires anglais, ainsi qu'aux arabes et quelquefois aux portugais. Les pillards ont ravagé plusieurs fois les contrées de Isatrana, Itoly, Fénériver qui confinent les unes aux autres et dont les noirs sont alliés ensemble ; le bétail qu'ils en ont tiré a mis la disette dans ces contrées... »

Ici donc, pas d'affrontement solennel et pas de guerre codifiée ; les récoltes et les villages sont incendiés, les bœufs razzés, et les captifs réduits à l'esclavage ne peuvent être échangés contre des bœufs. La seule riposte est défensive : on ne peut que tuer le maximum d'agresseurs ou porter la guerre dans leur propre pays.

C'est ce que ne pouvaient faire seuls les gens de la côte, et c'est ce qu'ils essaieront de faire lorsqu'ils auront obtenu l'alliance des français installés à Fénériver : après les avoir menacés de cesser toute traite et leur avoir fait miroiter la richesse en bœufs de la région sihanaka. C'est donc une armée de 4000 hommes qui est levée (2500 guerriers et 1500 porteurs) par les chefs de lignage de la région ; 40 français en prennent la tête.<sup>14</sup> Mais cette fédération de lignages n'a pas véritablement de chef, et dès la mort de deux de leurs chefs de lignage, leurs dépendants (4 à 500 hommes) désertent. Par ailleurs les Sihanaka pratiquent une véritable guerre défensive : villages brûlés pour couper les vivres aux envahisseurs, repli sur les collines au milieu des lacs entre lesquels eux seuls peuvent circuler puisqu'ils ont des pirogues. Ils sont par ailleurs supérieurs en armement puisqu'ils ont presque tous des mousquets. Finalement les agresseurs feront retraite après avoir laissé quelques 400 morts sur le terrain, mais sans être poursuivis par les Sihanaka qui ont eu de leur côté 300 morts, dont 2 chefs importants.

On voit donc comment la société lignagère de la côte reste peu apte à concevoir et surtout à pratiquer une guerre à plus large échelle que la guerre lignagère. Cette dernière constitue le mécanisme essentiel du fonctionnement du système lignager, qui le préserve de toute hiérarchisation des lignages et de toute constitution éventuelle d'un royaume. Il ne pouvait en être au-

13. Martin 1931 : 110-111.

14. Martin 1931.

trement tant que chaque lignage restait identique aux autres en matière d'armement ou tant qu'il ne s'assurait pas l'alliance continue des traitants. Le développement de la traite des esclaves au XVIII<sup>e</sup> siècle va remettre en cause ce fonctionnement.

## II. LE XVIII<sup>e</sup> SIECLE.

Les bouleversements que connaît l'histoire du Nord-Est au XVIII<sup>e</sup> siècle sont provoqués par la colonisation des Mascareignes (Maurice, la Réunion). Les deux îles, objets de la rivalité franco-britannique, constituaient l'un des dispositifs de contrôle de la route des Indes. La Réunion qui avait 311 esclaves en 1704 en a 37.000 en 1788 ; Maurice passe de 2.612 esclaves en 1740 à 35.915 en 1788.<sup>15</sup> Sur les 139.000 esclaves acheminés vers les deux îles pendant le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, 45% environ étaient des malgaches.<sup>16</sup> La quasi-totalité de ces esclaves viennent de la côte Est de Madagascar,<sup>17</sup> et plus particulièrement de la côte Nord-Est : les Français s'étaient rendus plus qu'impopulaires sur la côte Sud-Est (toute la garnison de Fort-Dauphin avait été massacrée en 1674) et toute tentative d'établissement au Sud de Tamatave a été repoussée tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle.

De 1717 à 1767, la Compagnie Française des Indes Orientales a le monopole du commerce, mais les vaisseaux privés restent plus ou moins tolérés. De 1767 à 1790, la traite privée est autorisée aux côtés de la traite royale. La Révolution réduit un temps la traite qui reprend de plus belle dès la fin du siècle. La fin du monopole de la Compagnie des Indes a entraîné une forte hausse du prix des esclaves, plus forte d'ailleurs à Madagascar que sur la côte orientale d'Afrique,<sup>18</sup> ce qui conduit à penser que la côte Nord-Est, épuisée par des guerres incessantes, ne pouvait plus en fournir.

En échange des esclaves, les sociétés de la côte obtiennent des marchandises et de l'argent ; on ne sait dans quelles proportions. En tous cas, l'argent (la piastre d'Espagne) sert exclusivement au marché intérieur de l'île, et particulièrement aux échanges avec les Sihanaka (achat de bœufs, de tissus de soie) et les Sakalava (bœufs) ; il n'est jamais réutilisé pour acheter des marchandises aux traitants. Les marchandises sont constituées pour 50% (en valeur) de fusils et de munitions, pour

15. Toussaint 1972 : 60.

16. Filliot 1970.

17. Sur 359 vaisseaux venant de Madagascar qui accostent aux Mascareignes de 1775 à 1808, 349 viennent de la côte Est (Filliot 1970).

18. Filliot 1970 : 311.

30% de toiles, et pour 20% de marchandises diverses : eau-de-vie, fer, cuivre...

Si en général toute marchandise peut s'échanger contre une autre, les esclaves ne sont échangés que contre des fusils (en moyenne, 2 fusils pour un esclave). Ce fait pose la question du contrôle de la traite. Il semble qu'à mesure qu'avance le siècle, les chefs en perdent le contrôle, non seulement parce que les ensembles politiques fédérant les lignages contrôlent de moins en moins les dépendants, mais aussi parce que les chefs de lignage eux-mêmes n'arrivent plus à contrôler leurs propres dépendants.<sup>19</sup>

La traite des esclaves est imposée au système lignager : c'est ce rapport de forces qui domine l'histoire du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans la première moitié du siècle, le système lignager, dans son ensemble, contrôle le rapport avec les traitants et ne cède des esclaves que dans la mesure de ses besoins propres en argent et en marchandises. Dans la deuxième moitié du siècle, les traitants suscitent les guerres internes et interviennent parfois militairement ; ils dominent le rapport de forces et provoquent la dissolution du principal ensemble politique qui avait réuni et protégé les lignages dans la première moitié du siècle. Le système lignager n'en reste pas moins vivace et réagit de manière efficace en organisant des expéditions maritimes pour aller rechercher des esclaves aux Comores. A ces trois périodes correspondent des types de guerre différents.

A — *La première moitié du siècle : le système lignager, par le biais d'une confédération de lignages, domine le système de traite*

### 1. *Le contexte historique de la naissance et de l'essor de la confédération betsimisaraka*

La baie d'Antongil avait été le principal lieu de la traite des esclaves faite par les Hollandais au XVII<sup>e</sup> siècle ; la Compagnie des Indes, dès sa création, prend le relais. Mais son projet d'y installer un établissement permanent ne verra jamais de réalisation, particulièrement après le massacre de 17 français en

19. Mayeur, en 1776 à Angontsy, choisit pour implanter son poste de traite un lieu près du rivage qui ne peut être considéré comme appartenant à l'un ou à l'autre des deux chefs de lignage immédiatement voisins, afin d'éviter aux dépendants de ces chefs comme aux autres chefs de l'intérieur les « vexations » qui ne manqueraient pas de se produire si l'établissement était installé sur le territoire d'un chef.

1739. La même situation se retrouve sur tous les lieux de traite de la côte Nord-Est durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : impossibilité pour les traitants de construire un établissement et d'y entretenir une force militaire permanente. Cependant de tels établissements étaient tolérés par la société lignagère au XVII<sup>e</sup> siècle, parce que bien sûr les marchandises apportées par les traitants étaient appréciées ; mais surtout parce que les marchandises exigées en échange n'étaient qu'accessoirement des bœufs ou des esclaves. Avec la demande accrue d'esclaves, la Compagnie des Indes offre de nouvelles marchandises : des armes et des munitions. Les armes s'insèrent naturellement dans le fonctionnement lignager : la guerre habituelle ne changera pas de nature mais son niveau technique sera supérieur.

Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la guerre est provoquée par les clans sans port et qui veulent en obtenir un, ou par ceux dont les ports ne sont pas fréquentés par les traitants. C'est ainsi que les Tsikoa résidant sur la côte Est centrale entre Tamatave et Vatomandry attaquent les lignages installés autour de Fénériver et prennent leur port. Pourquoi les Tsikoa, et non les peuples de l'intérieur des terres qui auraient eu besoin d'un port autant qu'eux ? Parce que, semble-t-il, ils avaient une organisation sociale plus structurée que celle de tous leurs voisins. Mayeur en 1785 parle de 5 clans Betanimena (les Tsikoa seront appelés par ce nom après une défaite devant les Betsimisaraka) et à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'un de leurs chefs est reconnu supérieur aux autres : celui qui a pris le port de Fénériver. Nulle allusion n'est faite à son éventuelle origine dynastique. Mayeur, au contraire, souligne la diversité des mœurs et des coutumes, la diversité des rapports entre le grand chef et les chefs particuliers. Il ne s'agit sans doute que d'un chef militaire plus éminent que les autres parce que capable de conserver le pouvoir à Fénériver en territoire étranger. Les Tsikoa prennent donc le port de Fénériver vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Leur domination en pays du Nord est sans doute aisée : on a vu comment la reproduction de la structure sociale lignagère-segmentaire débouchait sur la neutralisation des lignages potentiellement puissants. Dans ce contexte, les Tsikoa obtiennent des esclaves par la guerre (femmes et filles principalement, selon Mayeur), razzient les objets d'échange nécessaires au commerce de traite, obligent à la corvée de transports de marchandises à l'intérieur de la côte. Cependant, le contrôle d'un port de traite n'oblige pas à une domination permanente de caractère politique, mais seulement à une domination intermittente de caractère militaire. En outre, les Tsikoa s'appuient sur quelques îlots lignagers qu'ils entendent garder dans la

neutralité : les chefs qui ont tardé à rejoindre la confédération betsimisaraka, les Malata qui ne s'y sont associés qu'après la victoire, devaient avoir un accès direct et permanent au port sans passer par l'intermédiaire des Tsikoa. Les Malata (mulâtres) en particulier, métis descendant d'une alliance entre pirates anglais ou français et femmes du pays, installés sur cette côte pendant la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, étaient épargnés par l'oppression, selon Mayeur ; sans doute parce qu'ils étaient en état de se défendre. Cependant, les familles qui leur étaient alliées n'étaient pas épargnées. Pour ces chefs vivant dans une certaine intelligence avec le peuple dominant, il importait peu qu'une nouvelle domination se substitue à l'ancienne ; au contraire, ils risquaient d'y perdre. Ainsi s'explique leur indifférence à l'égard de la future confédération, au moins dans un premier temps. On peut donc caractériser de la manière suivante la domination tsikoa : une exploitation économique régulière et permanente s'exerçant en un lieu précis, le port de traite (cadeaux, ou tribut, de traite) à laquelle s'ajoutent les razzias des expéditions militaires.

Peu avant 1712, revient d'un court séjour en Angleterre Ratsimilaho, fils d'un pirate anglais installé sur la côte et d'une fille d'un chef de Fénériver. Dans ses bagages, de l'argent et quelques 300 fusils : il engage le chef Tsikoa à se retirer à Tamatave, et devant son refus, remonte la côte de Fénériver à Mananara, prononçant dans chaque village un discours engageant les chefs à assister à une réunion qu'il présidera à Ambitsika (près de Mananara). En ce lieu, un serment est scellé avec tous les chefs de lignage qui veulent participer à la guerre, et « on le proclame commandant des Antavaratra (« ceux du Nord »). En rejoignant Fénériver, il s'adresse aux chefs qui n'ont pas prêté serment et les engage à se joindre à lui s'ils ne veulent pas être considérés comme ennemis. Tous acceptent, sauf les Malata qui se rallieront à lui après sa première victoire sur les Tsikoa.

Ainsi naît la « Confédération Betsimisaraka ». Il s'agit d'une organisation militaire fédérant des lignages, avec à sa tête un guerrier jeune (Ratsimilaho a une vingtaine d'années en 1712) qui n'a que peu de légitimité, en tant que métis et gendre d'un chef ordinaire, pour prendre une telle initiative, mais qui est suivi puisque c'est de lui seul que dépend une réponse militaire aux Tsikoa. Les discours de Ratsimilaho pendant sa campagne de recrutement parlent de récupération de la terre des ancêtres et des richesses que procurera la possession d'un important port de traite. A son apogée (1720-1750), la Confédération regroupe les lignages côtiers depuis le Sud de Tamatave jusqu'à

la baie d'Antongil et plusieurs groupes de l'intérieur (Fanarabe, Fariavahy, Ambanivolo); elle constitue alors l'ensemble politique et militaire le plus puissant de toute la côte Est, mais cette puissance ne développe pas une organisation politico-administrative caractéristique d'un royaume.

Parce que la Confédération s'est constituée sur une base d'alliances et non sur une base d'intégration à un noyau politique légitimé. L'objectif de la Confédération n'est que d'assurer une traite pacifique aux lignages alliés; cette paix favorise le développement du commerce et profite au lignage organisateur puisqu'il reçoit les cadeaux de traite dans le port où il réside, mais ne peut déboucher sur son contrôle exclusif de la traite. La stabilité des relations entre le lignage organisateur et les autres lignages en dépend; a posteriori, elle en est la preuve. Il n'y a pas, d'autre part, une supériorité militaire du lignage organisateur sur les autres lignages. Dès le départ, le supplément de force militaire apporté par Ratsimilaho ne reste pas concentré au sein du lignage de son beau-père ou des lignages immédiatement voisins: c'est à Mananara qu'il répartit 200 fusils entre « 200 jeunes gens choisis dans les différentes peuplades qui marchaient sous ses ordres », <sup>20</sup> et qu'il donne un fusil « de choix » à chaque chef présent. La seule obéissance qui lui est due est de participer à l'action commune pour prendre le port de Fénériver; mais il n'est pas question ensuite de rendre les armes après la victoire.

De ce type d'autorité réalisé dans la Confédération dépendent ses rapports avec les traitants. Sans entretenir de rapports ouvertement conflictuels avec la Compagnie des Indes, la Confédération ne livre d'esclaves que selon le rythme propre des lignages: elle est assez forte pour riposter en corps à d'éventuelles exigences accrues de la Compagnie, et assez unie pour éviter en son sein les dissensions guerrières. Aucune guerre, autres que celles menées par la Confédération dans son ensemble contre les Tsikoa, n'est signalée. Les guerres lignagères ont peut-être continué comme par le passé, mais sans doute de manière atténuée; la chronique des années de paix n'en dit mot. Il semble certain en tous cas que les esclaves exportés de la côte Nord-Est aient été peu nombreux durant cette première partie du siècle, particulièrement après la deuxième victoire des Betsimisaraka sur les Tsikoa (1720). Lorsque La Bourdonnais en 1735 donne une impulsion nouvelle à la recherche d'esclaves, c'est à la côte orientale d'Afrique qu'il envoie ses vaisseaux et non à Madagascar. Pourtant, deux fois plus d'es-

20. Mayeur 1977: 20.

claves mouraient pendant le transport entre l'Afrique et les Mascareignes. Durant cette période c'est la baie d'Antongil qui semble avoir fourni le plus d'esclaves (90 en 1709, 730 en 1731, 39 en 1741, pour citer quelques chiffres de traite connus), conséquence d'une habitude instaurée par les Hollandais au XVII<sup>e</sup> siècle, et, sans doute, de la semi-intégration de cette région dans la Confédération.

## 2. Les guerres de constitution et de consolidation de la Confédération

2.1. La première guerre, conclue par la prise de Fénériver par les Betsimisaraka et le repliement des Betanimena sur Tamatave (1712) dure 70 jours (« elle était alors sans exemple dans la tradition du pays »); elle se solde par une rançon de 7 à 800 bœufs donnés immédiatement par les vaincus. Le butin est réparti ainsi: 200 bœufs et 20 esclaves pour Ratsimilaho, 20 bœufs et 5 esclaves à chacun des 25 à 30 chefs alliés donnés directement par les Betanimena à chacun d'entre eux. L'issue de cette guerre, sa relative rapidité s'expliquent en grande partie par le fait que les Betsimisaraka étaient en territoire connu, dans un milieu favorable. Trois épisodes la marquent:

- la prise d'un poste avancé situé face à un passage à gué d'une rivière; les Betsimisaraka qui connaissent le terrain utilisent un passage à gué en amont et cernent le poste,
- la prise du poste fortifié de Fénériver,
- l'évacuation du poste fortifié de Vohimasina.

Ces deux postes fortifiés sont différents; la palissade de Fénériver, identique à la plupart de celles construites près des ports de traite, n'est pas bâtie sur un site naturel difficile d'accès. Un fossé de vingt pieds, en profondeur comme en largeur, l'isole. A l'intérieur du fossé, une haute palissade de bois, doublée jusqu'à sa mi-hauteur d'un parapet intérieur en maçonnerie permettant aux assiégés de lancer leurs sagaies; à l'intérieur de la palissade, le village. Vohimasina au contraire, plus à l'intérieur des terres, est situé sur un terrain escarpé accessible par un seul sentier étroit défendu par un poste militaire avec palissade et parapet. C'est un poste « pour ainsi dire inexpugnable » et le lieu habituel de résidence du chef betanimena.

A la suite de la prise du poste de gué, le chef betanimena se rend avec une partie de ses guerriers à Vohimasina où l'approvisionnement sera plus facile. La guerre consiste alors pour chacune des armées à protéger ses propres colonnes de ravi-

taillement et à intercepter celles des ennemis. A la suite d'un revers assez important des Betsimisaraka (prise de 33 pirogues contenant 200 hommes, 59 bœufs et beaucoup de riz) qui met en confiance les Betanimena,<sup>21</sup> Ratsimilaho change de tactique.<sup>22</sup> Une partie de l'armée, sous son commandement, se cache pendant la nuit de l'autre côté du gué ; l'autre partie part attaquer Vohimasina avant le lever du jour. Pendant que ce détachement concentre sur lui les attaques de la garnison de Vohimasina et d'une partie de la garnison de Fénériver, Ratsimilaho attaque et prend Fénériver, puis se porte au secours de l'autre détachement. Tous les Betanimena se replient alors sur Vohimasina.

Nouvel épisode de la guerre du ravitaillement qui tourne de plus en plus à l'avantage des Betsimisaraka ; à terme la situation est sans issue pour les Betanimena qui voient leurs rangs éclaircis par les défections. Le chef betanimena demande alors la paix aux conditions suivantes : il se retire de Fénériver, Vohimasina et Foulpointe, et garde Tamatave, comme le lui avaient proposé les Betsimisaraka avant l'ouverture des hostilités.

Les chefs betsimisaraka refusent : ils veulent exploiter l'avantage que leur a donné le début de la guerre et les conditions favorables à sa poursuite pour récupérer l'intégralité de leur territoire (dont Tamatave fait partie). A la fin de la journée, les négociations sont toujours dans l'impasse. Ratsimilaho n'intervient qu'alors, en dernier, et fait valoir que l'objectif de cette guerre était de mettre un terme à l'oppression betanimena, ce qui est fait, et de préserver la paix à l'avenir, ce qui ne peut être obtenu qu'en laissant aux Betanimena un port où le commerce est effectivement pratiqué. Il fait donc l'impasse sur l'objectif essentiel qui a permis la réunion des Betsimisaraka : la récupération de l'intégralité de leur territoire.

Le silence public prolongé qui suit son intervention vaut désapprobation de la part des chefs alliés ; ils lui en font part, en privé. Néanmoins, le compromis est accepté, accompagné d'un avertissement public et solennel à l'adresse des Betani-

21. C'est alors que les Betanimena, à la première pluie, sortent de leurs fortifications pour planter des patates aux alentours. Surpris et dispersés par leurs adversaires, la couleur rouge de la terre les fera appeler Betanimena (« beaucoup de terre rouge ») par les Betsimisaraka.
22. C'est au cours de la réunion qui met au point cette tactique que Ratsimilaho engage les chefs réunis sous ses ordres à se donner, ainsi qu'à leur peuple, le nom de Betsimisaraka (« les nombreux qui ne se séparent pas »). La Confédération est ainsi nommée, avant la bataille, par tous les chefs réunis, et par un terme qui dépasse les termes de référence particuliers familiaux et ancestraux.

mena : si les Betsimisaraka sont l'objet de vexations à Tamatave, la guerre reprendra.

Cette paix apparaît donc davantage comme un répit entre deux batailles, répit plus avantageux pour le chef betanimena en difficulté. Mayeur, grâce aux récits recueillis de la bouche des contemporains de Ratsimilaho, fournit une explication éclairante du comportement de ce dernier :

« Sa naissance ne lui donnait aucun droit sur les Betsimisaraka qui, avant l'opresseur de leur pays, n'avaient point eu de chefs généraux... Ce titre de grand chef, de chef unique, n'était que temporaire ; il le devait au droit momentané que lui avait donné sur eux l'intérêt de la cause. Un seul revers pouvait renverser l'édifice, et ce souverain de tant de peuples redevenait en un clin d'œil le chef privé de sa famille... La cessation des hostilités permettait de lever un coin du voile qui couvrait l'avenir. Il avait hâte d'être éclairé sur ce qu'il avait à espérer ou à craindre... Si simple chef de second ordre, il avait su inspirer confiance aux nombreuses peuplades du Nord, n'avait-il pas lieu d'espérer qu'après l'avoir justifiée par le succès de ses premières expéditions, elle le servirait encore pour l'avenir quand le maintien de ses avantages rendrait le secours de son bras nécessaire ? Dans la ferme résolution de ne rien devoir à la force, il s'embarrassait peu de l'esclavage des coutumes. Les peuples en changent par la seule force des circonstances ; c'était à lui de les diriger de manière à ce que ce changement fût leur propre ouvrage ».<sup>23</sup>

Cette analyse paraît très perspicace : le passage d'un statut de chef militaire d'une coalition lignagère à celui de chef politique d'un Etat confédéré revient à fonder une dynastie. Dans l'intervalle de paix qui s'annonce, Ratsimilaho s'emploiera à parfaire l'union déjà entreprise.

2.2. La période de répit précédant la deuxième guerre dure 8 mois. Ratsimilaho la met à profit pour asseoir son autorité sur les chefs alliés d'une part, pour s'allier les Malata d'autre part.

Peu après la conclusion de la paix, il convoque une réunion des chefs alliés pour les remercier d'abord, pour discuter de leur organisation en temps de paix ensuite. Ces propositions faites, il rejoint les rangs de sa famille montrant ainsi qu'il n'a rien à imposer, et demandant tacitement à être reconduit comme chef. C'est au cours de cette réunion qu'il reçoit le nom de Ramaromanpo (« celui que beaucoup honorent »), à la suite du deuxième serment de sang qu'il fait avec les chefs, et qu'il reçoit en outre le droit de transmettre son héritage poli-

23. Mayeur 1977 : 34.

tique à ses descendants. Si l'héritage est encore assez indéterminé, sa transmission est acquise. Le titre de « roi de Foulpointe » qu'il reçoit en même temps est aussi assez ambigu ; ce port, au sud de la région betsimisaraka, est proche du territoire betanimena : sa fonction de chef militaire en est confirmée. Mais il est en même temps excentré dans le territoire betsimisaraka, et Ratsimilaho en ressent quelque inquiétude. Sa légitimité ne lui paraît pas tout à fait acquise ; à la suite du serment, il redistribue aux chefs alliés la quasi-totalité du butin personnel acquis lors de la guerre précédente.

Six mois après la conclusion de la paix, il invite à Foulpointe les chefs malata, car seules les familles maternelles de ces chefs étaient présentes lors du serment précédent. Après un moment d'hésitation, les chefs malata rejoignent Foulpointe. Il les rassure sur ses intentions à leur égard et les oblige en leur donnant des cadeaux sans évoquer leur neutralité ou leur indifférence durant la guerre. Comme l'écrit Mayeur :

« Leur neutralité pendant la guerre servit parfaitement les projets de Ratsimilaho qui se serait vu obligé autrement à des égards pour les chefs et à une condescendance qui peut-être aurait nui à l'accomplissement de ses projets ».<sup>24</sup>

Il devait se présenter devant ses alter ego avec un caractère distinctif qui le posait d'emblée comme supérieur à eux : chef des chefs traditionnels. Car c'était d'eux que pouvait venir une contestation éventuelle qui, paradoxalement aurait pu souligner la précarité de sa légitimité. Les chefs malata repartent sans avoir proposé une quelconque formule d'union à Ratsimilaho. Au moins, il apparaît désormais à peu près certain qu'ils ne pourront s'allier aux Betanimena.

2.3. La paix paraissait précaire ; huit mois après se déclenche une deuxième guerre peu comparable à la première par son ampleur (de 10 à 20.000 hommes dans chacun des camps), par sa durée (entre 4 et 5 ans), par les alliances suscitées, les territoires concernés. Les circonstances du déclenchement doivent être rappelées parce qu'elles illustrent la manière dont chaque chef conçoit la légitimité.

Si les Betsimisaraka étaient peut satisfaits de laisser un de leurs ports aux Betanimena, ces derniers devaient relever le défi d'une défaite-surprise qui mettait un terme à plusieurs décennies de domination. S'attaquer directement aux Betsimisaraka dans le port de Tamatave par exemple revenait à

24. Mayeur 1977 : 45.

violer directement le traité de paix et risquait de provoquer des dissensions au sein des Betanimena ; il était préférable que les Betsimisaraka apparaissent sous le visage de l'agresseur. Ce sont les Fariavahy (habitant l'intérieur des terres entre Foulpointe et Tamatave) qui ont des difficultés dans leur commerce avec les Betanimena (confiscation de marchandises). Les Fariavahy étaient restés neutres lors de la première guerre ; Mayeur signale qu'une antipathie ancienne mais d'origine inconnue les opposait aux Betsimisaraka ; aussi préféraient-ils traiter à Tamatave. Les Fariavahy adressent une plainte officielle à Ramangano chef des Betanimena qui fait un pas de plus dans la provocation : arrestation, mise en esclavage et vente aux Français de notables Fariavahy. Sans doute cherchait-il, comme le suppose Mayeur, en montrant une agressivité qui ne mettait pas directement en cause les Betsimisaraka, à s'assurer l'alliance des Malata dont la dernière entrevue avec Ratsimilaho ne s'était pas terminée par un pacte d'union.

Les Fariavahy adressent alors leur plainte à Ratsimilaho qui envoie une délégation au chef betanimena. Ce dernier la récuse : il refuse les présents d'usage, souligne qu'il n'était pas question des Fariavahy dans le traité de paix et reproche à Ratsimilaho son immixtion dans les affaires intérieures betanimena. Une deuxième délégation revient vers le chef betanimena, soulignant que les Fariavahy sont un peuple autonome qui n'a jamais fait partie des Betanimena, et que, s'ils désirent l'aide des Betsimisaraka, ils les soutiendront, car il s'agit de défendre la liberté du commerce. Les Betanimena attaquent les Fariavahy qui demandent le soutien des Betsimisaraka. Ainsi commence la deuxième guerre.

Pour commencer, les Betsimisaraka refoulent les Betanimena sur la route de Foulpointe ; ces derniers se replient sur Tamatave, poste fortifié semblable à celui de Fénérive. Après deux attaques sans résultats, les Betsimisaraka entreprennent un blocus ; sans attendre, les Betanimena se replient au Sud sur la rive droite de l'Ivondro. Entraîné malgré lui en territoire betanimena, Ratsimilaho propose la paix : les Betanimena quitteront Tamatave et retrouveront leur ancien territoire. Le refus est net. Des deux côtés, des camps retranchés s'organisent ; les Betanimena reçoivent des renforts du Sud qui triplent leur nombre. Un affrontement indécis amène le repli des Betanimena sur Andevoranto au cœur de leur pays. A chaque fois, ces retraites successives s'effectuent en bon ordre : les Betanimena ne laissent que peu de prisonniers ; à chaque repli ils détruisent les pirogues qui leur ont servi à traverser les fleuves. A Ande-

voranto, Ramangano trouve rassemblée la plus grande partie des forces de sa province ; trois camps fortifiés sont installés aux alentours de la ville.

Ce premier acte est une réussite pour les Betanimena qui ont attiré l'adversaire sur leur propre territoire. Ratsimilaho, conscient de cette tactique, décide de n'attaquer Andevoranto qu'après avoir rassemblé toutes ses forces et créé une base logistique à la frontière du territoire betanimena : construction d'un poste fortifié gardé par un détachement militaire et destiné à être une base d'approvisionnement, rassemblement de 120 pirogues pour faire les transports, installation dans le poste des femmes et des enfants qui alourdiraient inutilement le corps guerrier et qui pourront cultiver ; acheminement enfin sur Foulpointe des prisonniers betanimena qui sont vendus aux bateaux en rade. Pendant ce temps des renforts arrivent, estimés à 3 ou 4.000 hommes, s'ajoutant aux 8.000 déjà en campagne.<sup>25</sup> Parmi ces renforts, les « alliés du butin », groupes du Nord qui n'avaient pas pris part à la première guerre, et surtout les Malata qui veulent prêter officiellement le serment de fidélité. Ratsimilaho le refuse, et pour marquer le statut supérieur qu'il leur reconnaît tout en les tenant à l'écart, leur donne un camp séparé qu'il renforce de ses propres hommes.

Devant ces préparatifs importants, plusieurs chefs betanimena s'alarment et obtiennent de leur propre chef Ramangano l'envoi d'une délégation auprès de Ratsimilaho. Cet épisode montre que l'autorité d'un chef militaire, fût-elle légitimée en plus par la naissance, est subordonnée au consensus des autres chefs. Ce consensus est d'autant plus indispensable que l'armée n'est pas l'armée particulière du chef et de son groupe, mais bien l'armée du peuple lignager. Ramangano ne peut repousser d'un geste une opinion alarmée qui craint les effets d'une guerre sur son propre territoire ; il fait état d'une alliance qu'il aurait établie avec les Sakalava, de celles qu'il est possible d'établir avec les peuples voisins : Bezanozano et Antatsimo. Mais chacun sait la fragilité des alliances militaires à longue distance et la difficulté des alliances possibles dans un contexte où la force des Betsimisaraka paraît supérieure à la leur. Il doit donc accepter qu'une délégation se rende auprès de Ratsimilaho.

Ce dernier, instruit des difficultés internes des Betanimena, et arrivé de fait, par la logique guerrière, à une certaine unité

25. Cette armée de 10.000 hommes environ (y compris les auxiliaires, les porteurs, etc. mais sans compter les femmes et les enfants) s'affronte à une armée betanimena de 13.000 hommes.

des peuples du Nord, ne peut consentir une paix qui étoufferait dans l'œuf cette réunification en l'empêchant de se réaliser dans l'action militaire. Ne pouvant par ailleurs refuser sans motif des propositions pacifiques, il fait valoir que la famille de Ramangano est peu digne de foi puisqu'elle a massacré par surprise à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle des traitants européens établis à Mananara et à Fénériver. S'il est prêt à accepter l'allégeance des chefs betanimena qui refuseraient la guerre, il ne peut que refuser les propositions de Ramangano. Cette tentative pour approfondir les divisions betanimena reste cependant sans succès. La guerre continue.

Après les entrevues quasi-simultanées des deux délégations des partis en présence avec les Bezanozano et les Antatsimo qui se concluent par une déclaration de neutralité des deux peuples, rendez-vous est pris pour une bataille à mi-distance des deux positions ennemies, en territoire betanimena. Cette bataille qui dure trois jours se déroule par attaques et contre-attaques de positions fortifiées construites à la hâte par les deux camps. Les Betanimena se replient sur leurs positions autour d'Andevoranto en laissant beaucoup de prisonniers. La victoire betsimisaraka les inquiète d'autant plus que « la tactique de Ratsimilaho s'éloignait de la manière accoutumée ». Au lieu de l'affrontement massif sur une position déterminée, ce dernier engage plusieurs affrontements simultanés, gardant secret jusqu'au dernier moment l'objectif qu'il se propose d'atteindre. Ici, la supériorité tactique militaire est seule en jeu ; y étant inférieurs, les Betanimena se replient sur leurs positions fortifiées ; une guerre de blocus, plus traditionnelle, s'engage.

Pendant 4 mois, les Betsimisaraka razzient le pays (les récoltes venaient d'être faites), essaient d'interrompre l'approvisionnement des Betanimena et construisent un poste fortifié face à l'une des trois positions fortifiées de leurs adversaires qu'ils semblent vouloir attaquer. Les Betanimena dégarnissent leurs deux autres positions pour défendre la plus menacée ; les Betsimisaraka attaquent et prennent une de celles qui étaient dégarnies. Cette nouvelle défaite accroît la démoralisation dans le camp betanimena. Les deux autres positions fortifiées sont abandonnées et un repli s'opère de nuit et en bon ordre vers l'intérieur des terres, sur les hauteurs du fleuve Iaroka. A nouveau, sur la pression des chefs betanimena, Ramangano envoie une délégation auprès de Ratsimilaho pour demander la paix. Ce dernier laisse parler à sa place les chefs betsimisaraka qui entendent poursuivre leur avantage et continuer la guerre, pour avoir des captifs, selon Mayeur.

Une nouvelle bataille autour des postes sommairement fortifiés tourne à l'avantage des Betsimisaraka, mais leurs pertes sont importantes. Nouveau repli des Betanimena sur une position minutieusement préparée : depuis le début de la guerre, femmes, enfants vieillards y avaient amené des provisions. Le lieu ne pouvait être cerné parce qu'entouré sur deux de ses côtés par deux fleuves et protégé sur les deux autres côtés par une montagne qui avait été fortifiée ; entre le confluent et la montagne, une vaste plaine qui pouvait être cultivée.

Pendant deux ans des affrontements incessants restent sans conclusion ; cependant les Betanimena s'installent de plus en plus nombreux, cultivent la terre, construisent des fortifications nouvelles. Un renfort de 4.500 hommes pour les Betsimisaraka amène à des actions de plus grande envergure, toujours non concluantes. Dix-huit mois passent encore pendant lesquels les Betsimisaraka tentent à deux reprises de négocier, sans succès, l'appui des Antatsimo qui approvisionnent indifféremment les deux armées. Les revers commencent à s'accumuler pour eux ; une troisième tentative auprès des Antatsimo échoue.

En définitive, Ratsimilaho demande la main de la fille du chef antatsimo ; ce dernier accepte l'alliance. Dans la foulée, il lui renouvelle personnellement sa proposition d'alliance militaire et lui offre Tamatave en cas de victoire. Bien que tenu par son serment de neutralité à l'égard des Betanimena, le chef antatsimo accepte, puisqu'il est lié désormais par des liens de parenté avec le chef betsimisaraka, mais exige le port de Fénériverive en cas de victoire, craignant d'éventuelles représailles des Betanimena à Tamatave. Ratsimilaho accepte ce prix de l'alliance. Quelques jours après une armée de 5.000 Antatsimo vient renforcer les Betsimisaraka. Une négociation avec les Bezanozano se conclut par l'envoi d'un renfort de 1.000 guerriers bezanozano. Arrive enfin un enfort de 1.500 Betsimisaraka.

L'armée ainsi renforcée, quelques 20.000 hommes, reste cependant en échec devant la forteresse betanimena. Durant six mois aucun affrontement ne s'avère concluant, jusqu'au jour où les Antatsimo découvrent l'itinéraire secret par où s'approvisionnent les Betanimena. Le vrai blocus peut commencer. Les Betanimena décident alors d'une sortie qu'ils veulent décisive mais qu'ils ne réussissent pas : 2.000 de leurs guerriers sont tués, 1.000 à 1.200 faits prisonniers. Les Betsimisaraka perdent 1.500 à 1.800 hommes. Cinq sorties nocturnes consécutives sont tentées ; sans succès. Une délégation est envoyée à Ratsimilaho pour négocier la paix, cependant que les désertions dans le camp betanimena se font de plus en plus nom-

breuses, grossissant le nombre des captifs aux mains des Betsimisaraka.

En accord avec Ratsimilaho, la fuite secrète de Ramangano est décidée ; les désertions betanimena s'amplifient jusqu'au jour où les Betsimisaraka pénètrent sans rencontrer de résistance dans leur position fortifiée, et prennent « 9.000 individus de tous âges et sexes, la plupart quasi-morts de faim ». La répartition des captifs se fait de manière égale entre tous les guerriers qui ont participé au siège, sans tenir compte du temps passé à la guerre par chacun des groupes.

A lieu enfin la conclusion officielle de la paix. Les Betanimena conservent l'intégralité de leur territoire, dont la limite Nord est au Sud de Tamatave, ils devront échanger leurs prisonniers avec ceux de leurs adversaires, nombre pour nombre, et donner tous les ans pendant cinq ans, 50 bœufs et 5 esclaves à Ratsimilaho ou à ses descendants.

Cette clause est loin d'être draconienne ; elle paraît même tout à fait symbolique si on compare ces 250 bœufs et ces 25 esclaves aux 200 bœufs et aux 100 esclaves (ces derniers donnés personnellement par Ratsimilaho) offerts par les alliés aux Betanimena lors de cette réunion. Néanmoins cette amende sera versée à Ratsimilaho seulement ; là est sa signification. Les autres chefs n'ont droit qu'aux captifs pris durant la guerre, qui sont d'ailleurs fort nombreux. On ne sait pas d'ailleurs si cette amende a été versée au-delà de la première année.

Un incident important clôt cette guerre. Le chef des Antatsimo devait recevoir Fénériverive comme prix de son alliance en cas de victoire. Jusqu'à la victoire, Ratsimilaho avait évité de divulguer ce contrat. Après la victoire, il n'est pas question pour les Betsimisaraka de laisser Fénériverive à leur allié ; on propose au chef des Antatsimo de lui racheter Fénériverive au prix qu'il fixera en esclaves, en bœufs, et au besoin en lui cédant Tamatave. Ce dernier refuse à plusieurs reprises les délégations venues lui faire ces propositions et engage en territoire betsimisaraka une bataille qui lui coûte la vie, malgré toutes les précautions prises par les Betsimisaraka pour l'épargner. Presque tous les Antatsimo sont fait prisonniers. Ratsimilaho demande à ses alliés que la famille du chef antatsimo (qui est aussi sa belle-famille) lui soit confiée : il lui donne la liberté et prend la charge des funérailles du chef. Il achète par ailleurs tous les prisonniers Antatsimo aux chefs betsimisaraka, soit avec de l'argent (au prix courant du marché de traite), soit par échange avec ses propres prisonniers, soit en marchandises. Les déclarant libres, il leur propose de s'installer en pays betsi-

misaraka s'ils le désirent. « Un très grand nombre » en décide ainsi et fonde le village de Morafeno près de Foulpointe.

### 3. Vers un royaume confédéré ?

Les quelques trente années de paix (1720-1750) du règne de Ratsimilaho sont peu connues. Il semble toutefois qu'il y ait eu un début de construction étatique à partir du noyau constitué par le chef de la Confédération. Cette construction exige des ressources propres et la transformation de ces ressources en force militaire ; c'est là le premier point. Elle exige ensuite que la légitimité politique, une fois confirmée, puisse se transmettre dans la famille du fondateur. C'est sur ce deuxième point que Ratsimilaho a échoué.

#### 3.1. Ressources et forces du « royaume » :

— Le commerce reste libre. En chaque lieu de traite, le principal étant Foulpointe, chaque chef reçoit « les présents consacrés par l'usage ». Aucun droit supplémentaire n'est instauré, mais Ratsimilaho « fut sévère sur l'acquit de cette redevance ».

— Un tribut annuel est instauré portant sur les marchandises qui peuvent être l'objet de commerce (riz, bœufs, esclaves). Mayeur pense que ce tribut devait être le 1/10<sup>e</sup> des ressources de chaque chef, comme dans les provinces maritimes du Sud. A l'imprécision sur les quantités correspond l'imprécision sur le mode de recouvrement de ce tribut. Est-il collecté par cette cour de « messagers », jeunes adultes de familles de chefs de « première, deuxième et troisième classe », qui passent une partie de leur vie auprès de Ratsimilaho ? Est-il collecté par les esclaves royaux qui sont tous des Betanimena et des Antatsimo directement attachés à la personne de Ratsimilaho et qui ne peuvent être vendus aux traitants, sauf cas d'infidélité à leur chef ? Est-il collecté conjointement par les messagers et les esclaves royaux ? Ce manque d'information, tant sur les quantités que sur le mode de recouvrement, ne signifie-t-il pas que ce tribut a plutôt été une contribution volontaire des chefs ?

— L'esclavage. Les nombreux captifs betanimena de la deuxième guerre ont pu être vendus en partie. Néanmoins les deux chefs betanimena et betsimisaraka établissent un accord selon lequel tout Betsimisaraka ne pourra refuser la vente d'un esclave betanimena à un membre de sa famille. La vente pourra se faire en argent au taux du marché (10 piastres), par échange contre un esclave équivalent ou en marchandises, au gré du vendeur. En application de cet accord, tout esclave déserteur

retrouvé dans sa province d'origine doit être rendu à son maître ; celui qui le capture recevra deux piastres du maître. Les femmes captives ne pourront être affranchies que si elles sont épousées par leurs maîtres et après une annonce publique ; dans le cas contraire, elles ne peuvent qu'être vendues à ceux de leurs parents qui les réclament.

Cette réglementation semble avoir eu pour objet de recouvrer de l'argent sur les esclaves fugitifs plutôt que d'obliger les Betsimisaraka à vendre les esclaves betanimena à leur famille ; car « la proximité des lieux rendait difficile la jouissance des esclaves betanimena ». Aussi, les esclaves betanimena qui n'ont pu être rachetés par leur famille et qui n'ont pas été vendus aux traitants deviennent les esclaves royaux auxquels on donne terre et village et qui accompagnent Ratsimilaho dans ses expéditions.

L'exposé de ces éléments d'information amène à deux conclusions :

— Un Etat est en voie de constitution. Des ressources et des forces sont dégagées au profit de la dynastie naissante. Les ressources proviennent de la société lignagère, les forces proviennent de la guerre ; les premières entretiennent les secondes qui opèrent sous l'autorité du roi et en son nom propre.

— Ce n'est pas par le moyen de l'exportation des esclaves que l'Etat se constitue, puisque dès le départ, au lendemain de la guerre, la priorité est donnée à l'échange intérieur, mais par le développement généralisé du commerce et l'instauration d'un tribut qui, tous deux, portent sur toutes les marchandises et pas seulement sur les esclaves. Rappelons que, lorsque La Bourdonnais relance la recherche d'esclaves en 1735, c'est sur la côte orientale d'Afrique qu'il dirige ses vaisseaux et non sur la côte Est de Madagascar. Une réflexion de Mayeur appelle la même conclusion et suggère que si les Français ont assez peu fréquenté la côte Est à cette époque, c'est parce qu'ils ne pouvaient y trouver les esclaves dont ils avaient un besoin essentiel :

« Combien il est à regretter que ce régime si heureux, si paisible, si florissant, qui recelait tous les germes de la civilisation et avec eux de la fécondité, se soit écoulé sans qu'une main amie en ait favorisé le développement. Elle [la civilisation] fut le grand mobile de toutes les actions du prince et son vœu constant jusqu'à son dernier soupir ».<sup>26</sup>

26. Mayeur 1977 : 141.

### 3.2. La transmission de la légitimité politique.

La constitution de la légitimité de Ratsimilaho s'est faite par la guerre. A la fin de la deuxième guerre, les chefs alliés lui renouvellent pour la troisième fois leur serment de fidélité et d'obéissance, et pour la deuxième fois le droit de transmettre son pouvoir dans sa famille. Mais ce n'est qu'au lendemain de la deuxième guerre que Ratsimilaho applique cette légitimité en matière de politique intérieure. La question est double : quelle est la forme d'existence de cette légitimité en politique intérieure ? Comment peut-elle se transmettre ?

Sur le premier point, en l'absence de faits concrets, on ne peut que rappeler cette citation de Mayeur :

« Il laisse à chacun des chefs les pouvoirs qu'ils tenaient de la nature ou de l'âge ou du choix libre des gouvernés, sans s'immiscer dans l'exercice de toutes les autorités partielles qui étaient fondées sur les usages et les coutumes des différents lieux autrement que pour en maintenir l'intégrité conformément à la tradition... sauver les peuples des caprices de ceux qui les gouvernent, de leurs injustices et de ces passions violentes... être médiateur dans leurs différends, et fort du serment d'obéissance, donner à sa médiation par le seul appel des obligés une puissance à laquelle nul ne pût résister... Tout Betsimisaraka sujet d'un chef de village, de canton ou de province, qui n'aurait point obtenu justice de son maître, pouvait se pourvoir par devant le souverain qui la lui rendait conformément aux usages du lieu qu'il habitait et soumettait le *mpanjaka* (roi, chef) à un *kabary* (assemblée) des naturels qui lui infligeait la peine qu'il avait méritée ».<sup>27</sup>

Mayeur ajoute que l'autorité de Ratsimilaho était grande et qu'il n'en abusa point. S'il est donc clair que la légitimité de Ratsimilaho est bien réelle en matière de politique intérieure, la transmission de cette légitimité va faire problème.

Ratsimilaho avait eu deux fils d'une nièce du chef des Antatsimo, un garçon et une fille (Betia) de deux femmes betsimisaraka. Il estime néanmoins (selon Mayeur) que, pour assurer la fidélité des Malata envers ses descendants, il doit pouvoir proposer un héritier de sang noble de la dynastie la plus puissante existant alors sur l'île, celle du royaume sakalava du Boina. Une délégation est envoyée à Majunga (alors nommé Bombetoka) avec mission d'obtenir du roi du lieu une épouse, belle ou non, mais sa plus proche parente. Mayeur affirme que

c'est la propre fille du roi qui lui fut donnée, mais il est difficile, vu l'imprécision de toutes les informations sur cette mission en pays sakalava, d'accorder beaucoup de crédit à ce fait.

Quoiqu'il en soit, sa nouvelle épouse « donna dans les désordres les plus honteux dès la première année de son mariage » et mit au monde un enfant qui, pour l'opinion publique betsimisaraka, n'était pas celui de Ratsimilaho. C'est néanmoins lui qu'il désigne pour être son successeur. A sa mort, des dissensions, attisées par les Français, naîtront entre les partisans de l'héritier désigné et ceux de sa fille. C'était, semble-t-il, pour évacuer les problèmes de succession qui ne manqueraient pas de se poser entre les partisans de ses divers enfants que Ratsimilaho fit le choix d'un successeur d'origine extérieure (non betsimisaraka) et supérieure (issu de la royauté sakalava). Mayeur commente : « Il tenait moins à perpétuer l'autorité dans la personne de ses descendants qu'à s'assurer lui-même un règne paisible et une vieillesse tranquille ».

On touche ici aux limites de l'organisation politique betsimisaraka. L'autorité personnelle de Ratsimilaho, jointe aux moyens qu'il se donne (messagers, esclaves royaux) lui permet d'exercer un véritable arbitrage dans les affaires intérieures du royaume. Mais cette autorité ou ce pouvoir ne s'exercent qu'au coup par coup ; ils ne s'expriment pas de manière permanente, par le moyen, par exemple, d'une assemblée périodique de chefs présidée par Ratsimilaho. La question reste ouverte de savoir pourquoi une telle avancée dans l'organisation n'a pas été possible. On peut penser cependant que la Confédération est toujours restée un système défensif ayant pour but essentiel de protéger les lignages ; elle ne transforme pas les rapports des lignages entre eux, et, en particulier, elle n'éradique pas la guerre entre lignages. S'il y a un système lignager avant la Confédération, c'est dans le sens où il n'y a pas de possibilités d'apparition d'une structure sociale hiérarchiquement supérieure au lignage. Pour que la Confédération ait pu créer de manière durable, au plan politique, une telle structure sociale il eût fallu qu'elle proposât un substitut à la guerre qui était le seul élément régulateur des rapports entre lignages, qu'elle proposât un moyen institutionnel de règlement pacifique des conflits. Quand la guerre entre lignages s'atténue, durant la période de paix, c'est chaque fois grâce à l'intervention personnelle de Ratsimilaho, et non par un quelconque moyen institutionnel.

27. Mayeur 1977 : 124-125.

B — *La deuxième moitié du siècle : le système de traite domine le système lignager*

Ratsimilaho avait fait traîner en longueur les pourparlers engagés par la Compagnie des Indes pour obtenir la cession de l'île Sainte-Marie. Céder tout près de la côte une île, dont les Français seraient totalement les maîtres, et où ils pourraient entretenir une force militaire prête à intervenir à tout moment sur la Grande Terre, revenait pour les Betsimisaraka à confier leur destin entre les mains de ce puissant allié. Toute la politique de Ratsimilaho avait justement visé à ne pas abandonner une parcelle de territoire. Mayeur cite un de ses discours à la fin de la deuxième guerre :

« Protégez les Européens dans leurs personnes et leurs propriétés ; ils font peu de cas de nous, je le sais, mais il ne tient qu'à nous qu'il en soit autrement. Vous leur devez protection et justice, mais vous ne leur devez point votre autorité. Gardez-la entière, ne la leur transmettez point, parce qu'ils n'ont point vos usages et vos coutumes ».<sup>28</sup>

Ce que Ratsimilaho n'a pas voulu faire, sa fille Betia, amante du chef de traite de la Compagnie, le fait à la mort de son père (1750).<sup>29</sup> Zanahary, fils et successeur de Ratsimilaho, n'accepte pas cet état de fait ; six semaines après, le nouveau gouverneur de l'île est assassiné : révolte de salariés, traités en esclaves ou vengeance de l'héritier légitime ? Les représailles ne se font pas attendre : la femme de Ratsimilaho, supposée être l'instigatrice du meurtre, est tuée ; Betia, un moment soupçonnée, est emmenée à la Réunion où elle restera jusqu'à sa mort, mis à part un bref voyage à Foulpointe en 1762 où elle reconnaît, sur le conseil de la France, la légitimité de Zanahary. Labigorne, amant de Betia, chef de traite à Foulpointe, s'était juré, selon l'intendant de l'île de France, de « détruire la famille de Zanahary pour la remplacer au pouvoir par des familles amies ». Après une période d'hostilité déclarée, pendant laquelle Zanahary va en pays sakalava chercher quelques renforts du côté de sa famille maternelle pour combattre Labigorne et ses partisans, ce dernier accepte officieusement la légitimité de Zanahary. Mais il provoque la zizanie : d'un côté il encourage Zanahary à obliger les lignages de l'intérieur à ne traiter qu'en

28. Mayeur 1977 : 114.

29. Ce bref moment est particulièrement bien analysé dans un article de G. Ratsivalaka (à paraître).

piastres et à faire saisir par la force sur son territoire toutes les armes que les Sihanaka, les Betanimena et les Ambanivolo obtiennent directement des Français ; de l'autre, il excite l'indignation des lignages de l'intérieur contre les mesures despotiques de Zanahary. Mayeur résume bien la situation : « exaspéré par les intrigues des Français, Zanahary a eu un règne violent qui lui a aliéné ses sujets ».<sup>30</sup>

Une trop grande instabilité nuit au développement du commerce, même d'esclaves. La France, en 1762, reconnaît officiellement Zanahary. C'est à la suite de cette décision, à laquelle Labigorne ne se plie qu'apparemment, qu'il est expulsé en 1765. La mort, ou l'assassinat de Zanahary, en 1767, ne change rien à la situation : à la faveur des guerres, la Compagnie traite ; des traitants privés se sont installés depuis qu'ils en ont l'autorisation officielle ; des « nègreries » sont construites sur la côte où les captifs attendent d'être vendus aux bateaux français ; lorsqu'elles sont vides, les vaisseaux prêtent main forte au chef de Foulpointe pour faire la guerre aux lignages de l'intérieur (1772, 1781), car il existe des motifs de discorde permanents. Mayeur qualifie ainsi la politique française : « aussi atroce qu'impolitique ».

Les peuples de l'intérieur, ceux de la côte sud (Betanimena), proposent un moment aux Français d'arbitrer leurs conflits avec Iavy (1767-1791) successeur de Zanahary, c'est-à-dire de prendre possession de Foulpointe, mais ces derniers refusent, et en soutenant Iavy, lui rallient des alliés prêts à l'abandonner. Ce refus éclaire la position politique des traitants : se poser officiellement en arbitre revenait soit à réduire les conséquences des guerres et, à la limite, à réduire leurs causes (hypothèse du bon arbitre), soit à faire l'unanimité des lignages contre eux (hypothèse du mauvais arbitre). Il valait mieux continuer en sous-main à attiser le feu.

Dans le noyau de l'ancienne Confédération formé des chefs qui avaient fait le serment d'obéissance à Ratsimilaho, la désintégration commence : en 1775, deux chefs tout proches de Foulpointe, « las des vexations d'Iavy », vont demander l'aide de Benyowszky<sup>31</sup> pour se retourner contre lui. La ville de Foulpointe elle-même dépérit : de 1.000 maisons en 1756, elle passe à 300 maisons en 1777. Le vide se fait autour de la capitale de l'ex-Confédération. Le successeur d'Iavy est assassiné

30. Mayeur 1966.

31. Comte polono-hongrois qui avait reçu l'agrément du gouvernement royal pour fonder à Antongil un établissement de traite (1774-76) afin de faire baisser le prix des esclaves et de rétablir l'échange par troc.

par ses propres dépendants ; son remplaçant se retrouve, cinq ans après son accession au « trône », errant de village en village en tentant vainement de rassembler des gens. Des querelles de succession surgissent, interminables. Contre les Français responsables de cette situation, des coups de main fréquents sont tentés aussitôt connus que conçus et toujours avortés. Et le nombre des captifs vendus en esclavage va croissant.

Cette deuxième moitié du siècle voit donc, avec la domination du système de traite, une transformation des objectifs de la guerre : elle ne vise plus à contrôler les ports pour obtenir un bénéfice sur la traite pacifique qui s'y fait, elle vise à obtenir des biens de traite, particulièrement des esclaves. La Confédération se disloque d'abord à sa périphérie (les « alliés du butin »), puis en son centre (les alliés du serment de 1712) pour finalement aboutir à la dissolution du noyau constitué autour du chef.<sup>32</sup>

Les nouveaux objectifs esclavagistes de la guerre, joints à une élévation de son niveau technique, entraînent une transformation de sa nature et de ses méthodes. La supériorité de l'armement devient un facteur essentiel du succès (les fusils sont plus nombreux et plus fiables, l'aide militaire des vaisseaux n'est pas négligeable) cependant que le territoire du conflit devient un facteur secondaire.

Mais le cycle incessant de l'affrontement armé, provoqué par l'intervention extérieure et dominé par elle, s'articule mal avec le fonctionnement habituel du système lignager ; si elle le domine par la force (la vente de captifs en échange d'armes et de munitions est imposée par les traitants), elle n'arrive pas à transformer sa nature. La guerre dans le fonctionnement lignager ne produit des captifs que pour être échangés contre des bœufs. Si les captifs disparaissent de la circulation en étant exportés, la circulation des bœufs en est entravée. En principe, la guerre pour obtenir des esclaves à exporter n'aurait jamais pu avoir lieu si les traitants n'avaient imposé l'obligation d'échanger des esclaves contre les armes et les munitions qu'ils apportaient et si l'autorité politique de la Confédération s'était maintenue. A partir du moment où cesse l'autorité politique de la Confédération et où il n'y a plus de limites à l'exportation d'esclaves, chaque lignage se trouve dans l'obligation de s'armer pour se défendre contre les autres lignages, et donc de faire des esclaves pour se procurer des armes. Ce mécanisme, qui est

32. Mayeur (1977 : 130) signale que le comportement des esclaves royaux « dégénère » sous le règne d'Iavy et qu'ils jouent en beaucoup d'occasions un rôle politique important.

fondamental, n'a cependant pas fonctionné purement et simplement.

On sait déjà que la guerre lignagère se prête mal à la production d'esclaves exportables. Les guerres entre « peuples » ou entre « clans » produisent également une faible proportion d'esclaves exportables parmi les captifs effectifs, 10% en moyenne,<sup>33</sup> même lorsque la Confédération est dissoute. C'est que là aussi l'échange réciproque des captifs est préalable. Par ailleurs, se constitue dans la deuxième moitié du siècle un marché interne des captifs qui se réactive à la fin de chaque guerre et qui se pose en système concurrent face à l'exportation des captifs et à la traite. Dumaine, en 1970<sup>34</sup> explique que tout captif est, dans la mesure du possible, racheté par ses parents à un prix beaucoup plus élevé que le prix de vente aux traitants. Une fois racheté, le captif doit trouver l'argent qui lui permettra de rembourser son prix ; il risque sinon d'être revendu. Ce risque est minime, car si un parent est ainsi racheté, il a toute sa vie pour rembourser son prix. C'est d'ailleurs ce que Dumaine laisse entendre : « comme on ne sait jamais qui deviendra esclave, il y a une sorte de pacte d'union entre eux ». Les captifs exportés sont donc ceux que leurs parents ne peuvent pas racheter faute de moyens et de toutes façons des individus dont le statut dans le lignage est des plus bas, car sont rachetées en priorité les personnes les plus éminentes. C'est d'ailleurs en partie à cause de ce processus de limitation des esclaves exportables que la guerre a régressé peu à peu d'échelle : il est apparu qu'il valait mieux, pour peu de résultats, dépenser moins d'énergie, donc faire des guerres plus rapides en des lieux moins éloignés. Sans doute d'autres causes, et en particulier la demande permanente et pressée des traitants dont les vaisseaux accostaient sans cesse, jouaient en ce sens. Peut-être aussi, des conflits pouvaient-ils naître chez les vainqueurs au moment de la répartition des captifs. La « jalousie ancienne » des autres chefs malata de la côte peut aussi rendre compte du processus de régression de l'échelle de la guerre et de la destruction de toute organisation plus large que le lignage.

Aucun auteur ne parle des esclaves qui pourraient être faits hors des guerres. Mayeur signale<sup>35</sup> que c'est seulement par ce

33. Guerre de 1759-60, menée par Zanahary : 2.000 captifs, 250 vendus pour la traite ; guerre de 1772 menée par Iavy : 2.500 captifs, 200 vendus pour la traite ; guerre de 1781 menée par Iavy : 1.500 captifs, 150 vendus pour la traite.

34. Dumaine.

35. Lors de son voyage dans l'intérieur, en 1777 (Mayeur 1912).

moyen, le vol, et non par les guerres, qu'en Imerina on se procurait ces esclaves exportables (et ceux-là seulement). Le procédé a existé sur la côte, mais il est difficile de savoir dans quelle mesure le rapt d'esclaves était réalisé en vue de la traite (ce que favorisait l'incognito du rapt), ou en vue d'une revente aux lignages lésés (dont on obtenait des prix plus élevés). Ce procédé aurait pu être utilisé par les faibles, parce qu'ils étaient par définition brimés lors de la répartition des captifs par leurs alliés vainqueurs, mais au moment de la vente ces esclaves pouvaient être reconnus, et leurs capteurs devaient s'attendre à des représailles. Il y a tout lieu de penser cependant que le besoin d'armes et de munitions devait être assez fort, car c'est certainement à partir du moment où les esclaves que les lignages se faisaient mutuellement sont devenus des personnes trop proches et trop connues que ce système est devenu intolérable. La hardiesse des expéditions *betsimisaraka* aux Comores est à la mesure de l'oppression subie.

#### C — 1785-1817 : les expéditions *betsimisaraka* aux Comores

C'est à la fin du siècle, au moment où la côte est prise dans le cycle incessant des affrontements guerriers, que s'organisent les expéditions aux Comores afin d'y rechercher des esclaves. Il y a là une sorte d'auto-défense du système lignager qui exprime particulièrement le fait que la traite des esclaves n'a jamais pu, malgré l'apparence d'un fonctionnement mécanique des guerres à la fin du siècle, être intégrée dans ses mécanismes de reproduction, et que donc toute l'activité guerrière de cette période restait en définitive imposée.

Quelques faits sont à retenir à propos de cette reprise d'initiative. La route des Comores aurait été découverte par les *Betsimisaraka* lorsque Benyowzsky, débarqué pour la deuxième fois en 1785 dans une baie de la côte nord-ouest et voyant son navire mettre les voiles alors qu'il était à terre en discussion avec un chef, envoya un canot avec deux européens et plusieurs malgaches chargé de rejoindre Anjouan pour prier le sultan d'intercepter son navire en fuite. Des gens du cap Est, venus accueillir Benyowszky, assistèrent à l'incident et firent vraisemblablement le voyage à Anjouan. La nouvelle se serait aussitôt répandue sur toute la côte ; la première expédition est organisée la même année (septembre 1785).<sup>36</sup> Mais si la route des Comores était en fait déjà connue, le voyage de 1785 a sans doute permis de constater la richesse d'Anjouan.

36. G. Grandidier 1912.

L'organisation de ces expéditions reste comprise dans un cadre lignager ; elle ne se fait pas sous l'autorité d'un chef réputé plus important que les autres. Les canots employés (8 à 10 m. de long sur 2 à 2,5 m. de large) sont de facture courante ; ils peuvent porter de 40 à 50 hommes.<sup>37</sup> Il ne peut y avoir qu'une expédition annuelle en Août-Septembre, quand la mer est praticable pour ce type d'embarcations. Lorsque certains chefs éprouvaient le besoin d'aller rechercher des esclaves,

« ils se rendaient de côté et d'autre tout le long de la côte Nord-Est entre Tamatave et le cap d'Ambre, recrutant des hommes et des pirogues dont ils marquaient les quantités au moyen de nœuds faits sur une lanière de cuir, afin de connaître le nombre total des guerriers qui voulaient en faire partie et qui tous s'engageaient à les accompagner par des serments solennels toujours fidèlement tenus ».<sup>38</sup>

Au jour convenu, les premières pirogues partaient de Tamatave au Sud et, remontant vers le Nord de village en village, voyaient s'adjoindre à elles les autres pirogues. Une dernière étape se faisait dans une rade de la côte Nord-Ouest : les dernières pirogues se joignaient à l'expédition et le cap était mis sur les Comores. Les grandes expéditions pouvaient réunir 400 à 500 pirogues (15 à 20.000 hommes) ; les plus petites comprenaient une cinquantaine d'embarcations.

L'objectif de ces expéditions était clair : faire des esclaves pour la traite. « Les esclaves que l'on achète à Sainte-Marie, dit Pressanges en 1803, sont presque tous des Anjouanais ».<sup>39</sup> La répartition des esclaves était faite de manière égalitaire entre les lignages participants ; ceux qui n'étaient pas vendus ensuite étaient gardés comme captifs, en faible nombre semble-t-il. A l'heure actuelle les descendants de ces esclaves sont totalement intégrés dans la société côtière.

L'île d'Anjouan a fréquemment connu les razzias *betsimisaraka* parce qu'elle était réputée la plus riche, mais les autres îles des Comores n'y échappèrent pas plus que les ports de la

37. *ibid.*

38. D'après Froberville, Département des Manuscrits du British Museum, Fonds Farquhar, n° XI : E. de FROBERVILLE, Histoire des invasions madécasses aux Comores et à la côte orientale d'Afrique, (dont Grandidier s'est visiblement inspiré) ces pirogues faisaient « 15 m de long sur 4 de large et les différentes pièces qui les composaient étaient jointes avec des chevilles de bois, ou cousues avec des fibres de rafia ». Mayeur (1977) décrit les pirogues employées : certaines sont en planches pouvant porter de 100 à 120 hommes, d'autres d'une seule pièce, d'autres enfin à balancier.

39. G. Grandidier 1912.

côte orientale d'Afrique, où ces « pirates » accostaient lorsque le vent les y poussait. De 1785 à 1816, huit de ces expéditions ont été recensées, et toutes certainement n'ont pas été connues. La technique militaire est toujours celle du siège : les Comoriens, voyant la flotte malgache arriver, se rassemblent dans les villes avec le maximum de vivres, et le siège dure (parfois plusieurs mois), jusqu'à ce qu'ils se rendent, les betsimisaraka vivant de razzias dans les environs.<sup>40</sup> Parfois la situation s'inverse : les Betsimisaraka, ayant pris en 1798 la ville de Domini à Anjouan, se voient assaillis et bombardés par un vaisseau anglais que le sultan a rallié à sa cause ; ils font alors une sortie poussant devant eux le bétail au préalable bien excité, et les engagements qui s'ensuivent tournent à leur avantage. En d'autres circonstances, ils détruisent la ville qu'ils ont conquise. Toutes les chroniques insistent sur la terreur des Comoriens à leur égard.

Leur réussite sur la côte orientale d'Afrique, bien que réelle, est plus mitigée ; une expédition en particulier est complètement anéantie par le sultan de Zanzibar qui avait réussi à cerner la flotte malgache dans une baie avec vingt boutres armés de canons. Sur mer, ils sont redoutés : ils capturent une corvette portugaise de seize canons ; ils capturent et brûlent un navire français ; parfois des capitaines de vaisseaux européens se joignent à leurs expéditions pour faire plus facilement des esclaves.

Les Anglais ne voient pas d'un œil favorable ce trafic qui sert à fournir des esclaves à la colonie française de la Réunion. A plusieurs reprises, le gouverneur du Cap ou celui de Bombay envoient armes et munitions aux Comores ; mais il leur est impossible d'intervenir sur la côte malgache, même simplement pour faire des discours de menaces comme ils en ont l'intention, car il n'y a justement pas de chef à qui s'adresser ; ou alors il faudrait réunir tous les chefs de la côte Nord-Est. L'interruption de ces expéditions est provoquée par l'issue fatale de deux d'entre elles : une épidémie de variole en 1811, une tempête suivie d'un revers militaire en 1816 déciment la flotte betsimisaraka. En outre, le gouverneur de l'île Maurice, alors anglaise, passe avec Radama I<sup>er</sup>, roi de Madagascar, un traité (1817) interdisant la traite sur toutes les côtes de Madagascar, et particulièrement les expéditions betsimisaraka précisément mentionnées dans le traité. Le gouverneur de Maurice espérait, par la suppression de la traite, le dépérissement des colonies

40. Parfois, si en particulier le temps manque (pour pouvoir effectuer à la date voulue, Décembre-Janvier, le voyage de retour) c'est la campagne seulement qui est razzée.

françaises de l'Océan Indien ; le traité de 1817 lui donnait les moyens juridiques d'une intervention militaire en mer, intervention d'autant plus facile à réaliser que les dates de départ de la flotte betsimisaraka ne pouvaient qu'être les mêmes chaque année. Radama, quant à lui, redoutait que de telles expéditions ne renforcent les chefs de la côte Est, ce qui aurait multiplié les problèmes dans un royaume tout récent qui contrôlait encore mal ses parties côtières.

### CONCLUSION

Si, dans le contexte que l'on vient de décrire, une réflexion sur la guerre est possible, ce ne peut être qu'en considérant toute guerre comme l'expression d'une articulation entre le système de traite et le système lignager.

Au XVII<sup>e</sup> siècle la guerre lignagère constitue le mécanisme essentiel de la reproduction du système lignager parce que ce dernier domine le système de traite et l'empêche de porter atteinte à ses mécanismes de reproduction (refus de vente des bœufs).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le système de traite change et tend à remettre en question les mécanismes de reproduction du système lignager (recherche d'esclaves). La guerre pratiquée par la Confédération se superpose alors à la guerre lignagère. Elle est une nécessité supplémentaire pour maintenir le système de traite à la périphérie du système lignager, et pour garantir la reproduction de ce dernier. A cette fonction correspond une certaine nature de l'armée : un rassemblement de lignages en armes, sans corps de militaires spécialisés. La guerre lignagère s'adapte aux besoins du système de traite (échange d'esclaves contre des armes), mais dans la mesure seulement où la reproduction du système lignager n'est pas entravée : c'est lui-même qui fixe les rythmes et les quantités de l'échange et non les besoins du système de traite.

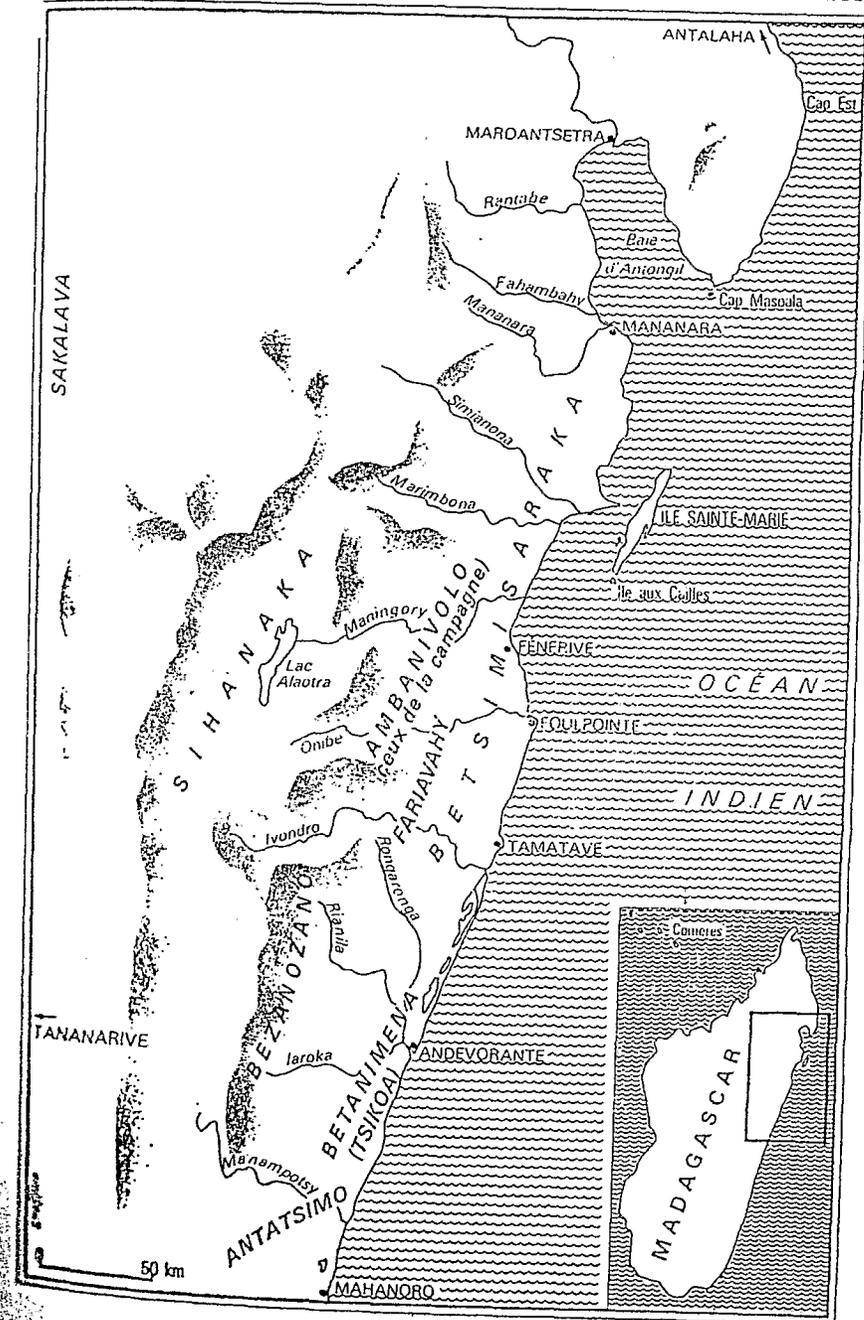
Quand le système de traite devient effectivement dangereux pour le système lignager, c'est-à-dire lorsqu'il supprime son écran protecteur, la Confédération, il domine le système lignager et du même coup fait changer la nature de la guerre :

— la guerre entre peuples n'a plus pour objectif la maîtrise des ports pour contrôler la traite (ils sont déjà de fait aux mains des traitants), mais bien d'approvisionner le système de traite lui-même ;

— la guerre lignagère cesse d'être le mécanisme essentiel de la reproduction du système lignager et tend à devenir le prin-

cial facteur de sa dissolution : elle perd sa fonction de rééquilibrage des lignages par le jeu du rapt de bœufs ou de captifs monnayés en bœufs, et acquiert une fonction d'anéantissement physique des lignages par la mise en esclavage et l'exportation de leurs membres. Cependant, dominé et mis en cause dans son ensemble, le système lignager *dans son ensemble* trouve des ripostes défensives appropriées : la constitution d'un marché interne des captifs à des taux plus élevés que le marché d'exportation (cette riposte ralentit le rythme de décomposition du système lignager) ; la mise sur pied d'expéditions maritimes aux Comores pour y faire des esclaves. A nouveau, mais dans un contexte défensif, la guerre devient l'instrument de la survie du système lignager et la garantie de sa reproduction ; de ce contexte défensif dépend certainement le fait que la flotte betsimisaraka, qui se constitue sur le même modèle que l'armée de la Confédération, reste sans chef. Le système lignager ne parvient à se reproduire que dans la mesure où il alimente le système de traite et, ce faisant, il se détruit ; ce n'est que par ruse qu'il parvient à se maintenir.

C'est seulement au XIX<sup>e</sup> siècle, quand la domination merina impose la paix entre les lignages et menace d'anéantissement ceux qui la violent, que la guerre cesse d'être le mécanisme essentiel de la reproduction lignagère. Sa fonction d'échange sera alors assurée par un système d'échange matrimonial inter-lignager : ce ne sont plus des captifs qui seront échangés contre des bœufs sur un mode violent, mais des femmes et sur un mode pacifique. Le rééquilibrage des lignages, autrefois assuré par la guerre, sera dorénavant assuré par l'échange matrimonial : ceux qui veulent beaucoup de femmes doivent céder d'autant plus de bœufs ; le système lignager se reproduit sur de nouvelles bases.



## Bibliographie

- Dumaine (1810) « Voyage au pays d'Ancaye (1790) », in *Annales des Voyages*, Paris, tome II, 1810.
- Filliot, J.-M. (1970) *La traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, O.R.S.T.O.M., multigr., 413 p.
- Flacourt Etienne de (1661) *Histoire de la Grande Isle de Madagascar (1642-1660)* 1<sup>re</sup> ed. 1661.
- Grandidier, A. (1903-1920) *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar et les îles voisines*, 9 vol.
- Grandidier, G. (1912) « Les expéditions maritimes des Betsimisaraka aux Comores » *Revue de l'Afrique Orientale et de Madagascar*, 20 Fev. 1912.
- Martin, François (1931) *Mémoires de François Martin*, Société d'Éditions Géographiques, Maritimes et Coloniales, Paris, 1931.
- Mayeur, Nicolas (1912) « Voyage dans le nord de Madagascar, au cap d'Ambre et à quelques îles du nord-ouest » (nov. 1774-jan. 1776) et : « Voyage dans le sud et dans l'intérieur des terres et particulièrement au pays d'Hancove » (1777), in *Bulletin de l'Académie Malgache*, vol. X, 1912.
- Mayeur, Nicolas (1966) « Des variations dans les prix des objets et leurs causes » (1774-1776) *Bulletin de Madagascar*, n° 238, 1966.
- Mayeur, Nicolas (1977) « Histoire de Ratsimilaho (1695-1750) roi de Foulpointe et des Betsimisaraka, rédigée par Barthélémy Huet de Froberville, 1809 (British Museum, ADD-MSS 18129), éditée par G. Ratsivalaka, multigr., 143 p., fev. 1977.
- Ratsivalaka, G. (à paraître) « Doctrine et méthode d'occupation coloniales au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'occupation et l'acquisition de l'île Sainte-Marie de Madagascar en 1750 », multigr., 31 p. (à paraître in *Mémoires de l'Académie Malgache*).
- Toussaint, A. (1972) *Histoire des îles Mascareignes*, Paris, Berger-Levrault.

# GUERRES DE LIGNAGES ET GUERRES D'ETATS EN AFRIQUE

---

*textes rassemblés  
et présentés par*  
JEAN BAZIN  
EMMANUEL TERRAY

---

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 31605 ex 1

Cote : B